







# Les déterminants de la demande sociale d'éducation islamique en Côte d'Ivoire

Résultats de l'étude SCORE menée dans les localités d'Abobo, Bondoukou, Man, Minignan et Soubré

Une étude réalisée grâce à l'appui du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de l'UNICEF et de l'Union européenne















# Les déterminants de la demande sociale d'éducation islamique en Côte d'Ivoire

Résultats de l'étude SCORE menée dans les localités d'Abobo, Bondoukou, Man, Minignan et Soubré

Une étude réalisée grâce à l'appui du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de l'UNICEF et de l'Union européenne







Ce document est le rapport d'une étude quantitative menée en 2020 en Côte d'Ivoire dans les localités d'Abobo, Bondoukou, Man, Minignan et Soubré, par Indigo Côte d'Ivoire, Interpeace et SeeD. Les consultations ont été conduites auprès de 1000 citoyens sur les les déterminants et autres logiques sociales qui orientent et favorisent les choix d'éducation des parents, ainsi que le niveau d'acceptation sociale du processus d'intégration des structures islamiques d'éducation (SIE) actuellement conduit par l'Etat ivoirien.

Cette étude a été réalisée grâce à l'appui du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la Formation professionnelle (MENET-FP) de la République de Côte d'Ivoire, avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Côte d'Ivoire et de l'Union européenne (UE). Le contenu de ce rapport ne reflète pas l'opinion officielle du MENET-FP, d'UNICEF ou encore de l'UE. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

Crédit des photos dans ce rapport : Copyright Indigo Côte d'Ivoire

Tous droits réservés.

Copyright: Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace 2021. Tous droits réservés.

Publié en mai 2021.

Les polices typographiques utilisées dans ce rapport sont Suisse International, Suisse Works et Suisse Neue, par Swiss Typefaces qui sponsorise généreusement Interpeace.

www.swisstypefaces.com

Quai Perdonnet 19 1800 Vevey Switzerland

La reproduction de courts extraits de ce rapport est autorisée sans autorisation écrite formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication d'Interpeace et ses partenaires dans le programme mis en œuvre en Côte d'Ivoire. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national, régional ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues de d'Interpeace et ses partenaires. Pour des autorisations ou information complémentaires, merci de contacter wao@interpeace.org. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.



Résultats de l'étude SCORE menée dans les localités d'Abobo, Bondoukou, Man, Minignan et Soubré

#### Ce rapport a été préparé par les organisations suivantes (dans l'ordre alphabétique) :



#### Indigo Côte d'Ivoire

Cocody 2 Plateaux les Perles Cité les Versants 2, rue du Lac Villa N°283 22 BP 288 Abidjan 22

27 22 42 96 72 indigoci@gmail.com http://indigoci.org



#### Interpeace (Bureau d'Abidjan)

Cité Les Lauriers 5 - Villa n.43 Carrefour Duncan, Route du Zoo Deux Plateaux, Cocody 06 BP 2100 Abidjan 06, Côte d'Ivoire

(+225) 27 22 42 33 41 www.interpeace.org



## The Centre for Sustainable Peace and Democratic Development (SeeD)

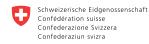
14 rue Michalakopoulou 1075 Nicosie Chypre

+357 97 86 86 73 info@seedsofpeace.eu https://www.seedsofpeace.eu/

Les efforts d'Interpeace pour la construction de la paix dans le monde sont rendus possibles par nos partenariats stratégiques du Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse.







# Equipe de recherche et publication

Coordinateur	Dr. KOUAME Yao Séverin
Chercheur principal	Dr. BINATÉ Yssouf
Chercheurs	KOUASSI KOUAMÉ Georges
(chefs d'équipe)	SANOGO Aïcha
	Dr. KONAN Michel
	Dr. KOFFI Alexis
Chercheurs associés	ZIRIHI Yéréhonon Jean
	KOUASSI Aya Angeline
	DONEGUE Malloh Wilfried
	KONATÉ Fona
	BAMBA Madjata
	TAMELA Yaya
	TUO Sibéhon
	MARA Laye Louis Silas
	Dr. KONAN KOUAMÉ Jacques
	KONAN Kouassi
	KONDO N'Da N'Goran Didier
	KONATÉ Alexandra
Interpeace	
Directrice régionale Afrique de l'Ouest	POLIDORO Alessia
Responsable du programme Côte d'Ivoire	BODDAERT Mathilde
	PIMOND Margaux
Chargée d'appui au Programme Côte d'Ivoire	BERGER Marie
Graphiste	CHOC Estuardo
The Centre for Sustainable Pe (SeeD)	ace and Democratic Development
Chercheurs	BALDET Bertrand
	KOKO Abdon Dominique
Analyste	GUEST Alexander



## Table des matières

Pour parcourir ce document, cliquez sur n'importe quel titre de la table des matières. Pour revenir ici, cliquez sur un numéro de page

5	Equipe de recherche et publication
9	Sigles et acronymes
10	Lexique
11	Résumé exécutif
17	Introduction
17	1. Contexte et objectifs de l'étude
19	2. Méthodologie de l'étude
19	2.1 L'étape qualitative
20	2.2 L'étape quantitative
22	2.3 La méthode SCORE
23	3. Les questions de recherche, leurs résultats et l'organisation du rapport
27	I. Caractéristiques socio-démographiques des ménages enquêtés
27	I.1. Des ménages au faible niveau d'instruction
29	I.2. Des parents d'élèves exerçant davantage dans le secteur informel
30	I.3. Des ménages en situation de vulnérabilité socioéconomique relative
31	I.4. Des familles composites avec de nombreux enfants
32	I.5. Un niveau de religiosité et d'"entre-soi" ethnoculturel important
33	I.6. Un accès différencié, mais globalement limité, aux services de l'Etat
37	II. La structure de la demande d'éducation islamique : les déterminants des choix de scolarisation, des préférences et des attitudes vis-à-vis de l'intégration des SIE
38	II.1 Le niveau de revenu comme déterminant du choix éducatif

72	Annexes
71	Bibliographie
66	Recommandations
65	Conclusion et pistes d'action
59	III.2.2. Le « communautarisme » religieux comme contrainte à l'adhésion au processus
57	III.2.1 Résistance à la mixité confessionnelle et à la contraction/dilution supposée du temps et du contenu de l'enseignement religieux
55	III.2 Pourquoi ne pas adhérer à la démarche d'intégration? La mixité sociale et l'environnement communautaire
54	III.1.4 Engagement des acteurs communautaires dans le leadership de l'école
53	III.1.3 Aspiration à des débouchés « religieux » pour les enfants
52	III.1.2 Attentes sociales de « religiosité » à l'école
51	III.1.1 Demande sociale et nature attendue d'un curriculum de type religieux
49	III.1 Pourquoi ne pas opter pour une école confessionnelle ? La question de la religion à l'école
49	III. Les sources de résistance à la démarche d'intégration et à la scolarité formelle
<b>45</b>	II.6 Les attentes sociales d'autorité dans la relation pédagogique
44	II.5 La disponibilité de l'offre éducative
43	II.3 La trajectoire éducative personnelle des parents
42	II.2.2 Ambitions citoyennes et sociales du cursus informel
40	II.2.1 Ambitions duales
40	II.2 Les attentes en termes d'avenir socioprofessionnel souhaité pour l'enfant
39	Famille à faibles revenus : contraints de choisir leurs enfants à scolariser dans le formel

## Sigles et acronymes

Commission nationale d'accompagnement des structures **CNAESI** 

islamiques d'éducation dans le système éducatif formel

**CNI** Conseil national islamique

Comité de gestion des établissements scolaires **COGES** 

Conseil des imams sunnites CODIS

Conseil supérieur des imams COSIM

Maladie à coronavirus COVID-19

Ecole confessionnelle EC

Ecole confessionnelle Islamique **ECI** 

Ecole privée confessionnelle **EPC** 

Ecole primaire publique **EPP** 

Franco-arabe FA

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement **MENET-FP** 

technique et de la formation professionnelle

Politique de scolarisation obligatoire **PSO** 

Fonds des Nations Unies pour l'enfance **UNICEF** 

Centre pour la paix et le développement démocratique **SEED** 

durables

Structure islamique d'éducation SIE

Stratégie nationale d'intégration des enfants des **SNIESIE** 

structures islamiques d'éducation dans le système

éducatif formel

## Lexique

Littéralement « apprentissage par terre » (en langue malinké) Dougouma kalan

et désignant l'école coranique traditionnelle

L'apprentissage des blancs ou l'école occidentale (en langue

Toubabou/ malinké) Nanzaran kalan

La terre des ancêtres (en langue malinké) Faso

Désigne un maître coranique, une personne qui a la Karamoko

connaissance et l'enseigne.

Le clan (en langue malinké) Kabla

Expression dérivée de Kafr en arabe (signifiant littéralement Kafri

« non croyant » en langue malinké)

## Résumé exécutif

a question de l'intégration des enfants fréquentant les structures islamiques d'éducation (SIE) dans le système formel d'éducation-formation demeure aujourd'hui un défi important pour les pouvoirs publics ivoiriens. Dans le cadre de la Politique de scolarisation obligatoire (PSO) de l'Etat de Côte d'Ivoire, qui vise à scolariser tous les enfants de 6 à 16 ans d'ici 2025, le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (MENET-FP) a élaboré en 2019 une Stratégie nationale d'intégration des enfants des SIE dans le système éducatif formel (SNIESIE). La SNIE-SIE a pour objectif de faire bénéficier les enfants des SIE du socle commun de connaissances, de compétences et de culture tout en préservant l'apprentissage de la religion.

Pour mieux comprendre et consolider le niveau d'adhésion communautaire à cette réforme, la présente étude sur la demande sociale d'éducation islamique cherche à documenter les déterminants et autres logiques sociales qui orientent et favorisent les choix d'éducation des parents vers les structures d'éducation formelles et non-formelles, ainsi que le niveau d'acceptation sociale du processus d'intégration en cours.

L'étude, conduite en 2020 par Indigo Côte d'Ivoire, Interpeace et SeeD dans les localités d'Abobo, Bondoukou, Man, Minignan et Soubré en suivant la méthodologie statistique participative de l'Indice SCORE, établit que :

- 1. Les attentes éducatives orientant les parents musulmans vers les structures islamiques d'éducation formelles ou non-formelles sont en général plurielles. Les parents souhaitent que leurs enfants puissent avoir parallèlement accès à une éducation religieuse et formelle de manière à faciliter leur intégration communautaire et professionnelle. Néanmoins, moins leurs attentes ont de fondement religieux (en termes de socialisation à l'Islam, débouchés religieux post-formation, etc.), plus ils ont tendance à opter pour une scolarité formelle et à adhérer à la démarche d'intégration.
- 2. Le modèle éducatif basé sur l'autorité des précepteurs est un moteur important de la demande sociale d'éducation islamique, qui tend à décourager les parents à souscrire à une scolarisation formelle où ils perçoivent que leurs enfants seront moins encadrés et respectueux des valeurs attendues par la communauté. En effet, plus les parents sont attachés à une éducation centrée sur la discipline et le respect des valeurs qui font « un bon musulman », (i) moins ils ont d'enfants scolarisés dans le système formel, (ii) moins ils se sentent convaincus par un changement de scolarité vers une école privée confessionnelle (EPC) et (iii) moins ils soutiennent le processus d'intégration.
- 3. L'accessibilité (géographique et économique) des écoles est une donnée importante dans leurs rapports à l'offre de scolarisation formelle. Il a été constaté que plus les parents ont des facilités d'accès aux écoles publiques par la proximité géographique et la capacité à assurer les coûts de scolarité, moins ils font le choix de la scolarisation non formelle. De fait, le niveau de revenu est un facteur fondamental structurant la demande sociale d'éducation islamique non formelle. Qu'il soit question du niveau

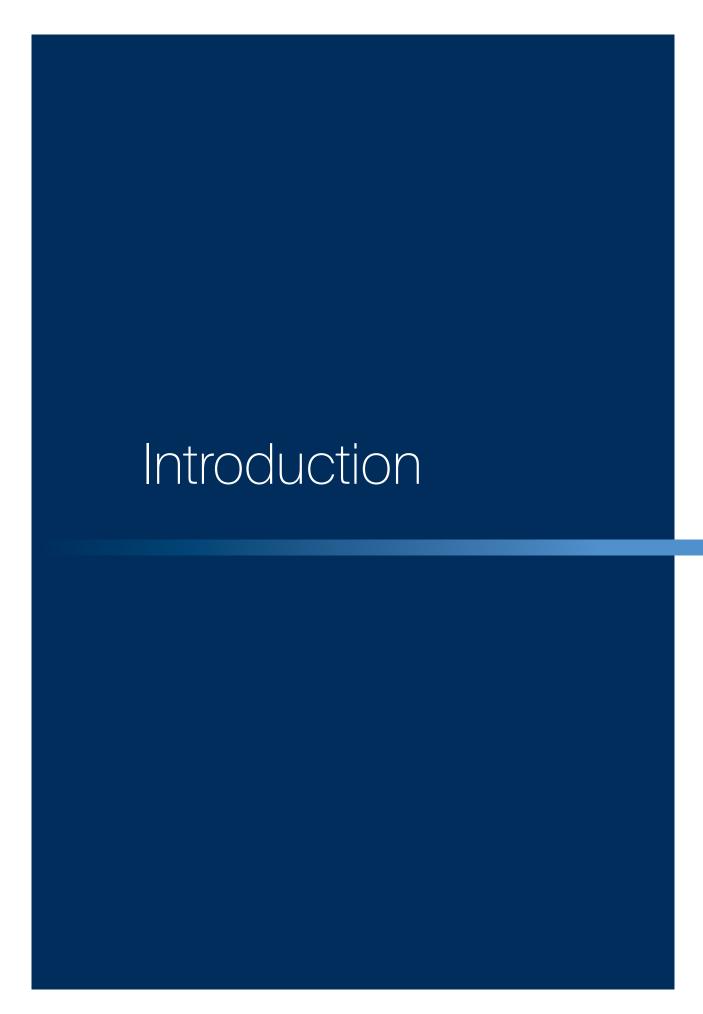
de scolarité formelle au sein du ménage, de la propension à changer de trajectoire de scolarisation (vers les EPC) ou encore de soutien à la réforme, invariablement des revenus élevés encouragent les parents à se montrer plus enthousiastes envers la dynamique d'intégration.

- **4. Une tendance à la reproduction des parcours scolaires**. Les parents ayant suivi une formation formelle ont davantage tendance à reproduire ce modèle pour leurs enfants.
- 5. Lorsque les parents font confiance au personnel de l'école publique, ils ont davantage tendance à scolariser leurs enfants dans le système formel. A l'inverse, la confiance envers le personnel des structures islamiques d'éducation réduit la tendance des parents à orienter leurs enfants vers le système formel.
- 6. En somme, la propension à préférer l'offre islamique informelle d'éducation pour la scolarisation de tout ou partie des enfants dans ces ménages est renforcée : (1) lorsque ces parents semblent avoir de ces structures une assez bonne connaissance pour les avoir eux-mêmes fréquentées (ils reproduisent ainsi à travers leurs enfants leur propre trajectoire éducative), (2) lorsque l'offre formelle d'éducation n'existe pas dans leur environnement ou, (3) lorsqu'elle y existe, ces parents ne semblent pas y retrouver le modèle d'autorité qu'il souhaitent dans la relation pédagogique entre précepteurs et élèves. Par ailleurs, (4) plus le capital confiance qu'ils ont dans le personnel d'encadrement ayant en charge l'éducation des enfants dans ces structures islamiques d'éducation est important, plus ils ont tendance à s'y orienter.
- 7. Si globalement le processus d'intégration n'est pas rejeté, des formes de résistance susceptibles d'affecter l'adhésion au processus sont néanmoins observées et nourries par une demande forte de « religion à l'école et dans l'école », un communautarisme prononcé et un refus de la mixité socioreligieuse dans les structures islamiques d'éducation. Certains parents craignent une dilution du poids et de la place du religieux à l'école pour leurs enfants, notamment au niveau du curriculum, des débouchés religieux à l'issue de leur formation, ou du niveau d'implication du leadership religieux dans la gouvernance scolaire.

En lien avec ce qui précède, l'étude recommande en appui à la **stratégie et campagne de communication** en cours autour de la SNISIE :

- 1. Mettre en place une **politique volontariste de discrimination positive** à destination des parents d'élèves vulnérables économiquement (par la participation aux frais de scolarité, don de kits scolaires, etc.) afin de les aider à s'orienter vers les SIE intégrées pour la scolarisation de leurs enfants.
- 2. Saisir l'opportunité de la politique d'intégration pour générer une offre éducative formelle dans les « déserts éducatifs », zones de prédilection d'ouverture des SIE non formelles qui représentent souvent les seules options de scolarisation pour de nombreux enfants. Il est donc important d'opérer une cartographie fine des déserts éducatifs dans lesquels prospèrent les SIE non formelles et accompagner ces dernières dans le processus d'intégration.

- 3. Appuyer les structures éducatives formelles pour rendre leur offre éducative plus adaptée aux attentes sociales et projets éducatifs des parents ciblés par la politique d'intégration, en instaurant un dialogue avec ces derniers et en renforçant leur participation à la gouvernance de la vie scolaire.
- 4. Favoriser la transition des maîtres et enfants des écoles coraniques vers le programme officiel, à travers des mesures d'accompagnement répondant aux préoccupations et aux besoins spécifiques (formations techniques, AGR, programmes passerelles, etc.) exprimés dans le cadre d'un dialogue inclusif.
- 5. Axer la communication et le dialogue communautaire autour de la SNIESIE sur la déconstruction des risques perçus, en s'appuyant sur des messages et des relais pouvant rassurer les parents, les promoteurs et les maitres coraniques attachés à l'éducation islamique sur le fait que l'éducation formelle ne vise pas à faire disparaître leurs valeurs, mais à créer plus d'opportunités dans la vie de leurs enfants.





## Introduction

#### 1. Contexte et objectifs de l'étude

a Côte d'Ivoire a renoué avec la stabilité sociale et rouvert ses activités économiques sur l'extérieur depuis la fin de sa décennie de conflit politique et militaire. Son économie s'en est trouvée positivement influencée avec une croissance annuelle oscillant entre 7 et 8% entre 2012 et 2018.

Le secteur de l'éducation et de la formation, qui avait souffert de la destruction et la réduction des capacités d'accueil des infrastructures socio-éducatives pendant la crise, occupe aujourd'hui une place de choix dans la politique de reconstruction du pays. Institution publique au 2e budget le plus important<sup>1</sup>, le Ministère de l'Éducation nationale a entrepris d'importants chantiers et réformes, allant de la réhabilitation à la reconstruction d'établissements scolaires au lancement d'une Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) des enfants de 6 à 16 ans en 2015.2

Dotée pour sa mise en œuvre d'un budget de 700 milliards de FCFA, cette politique rend l'école publique gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans, en vue de « donner à toutes les filles et à tous les fils » de Côte d'Ivoire « le droit à l'éducation et à une formation de qualité »,3 Elle cible ainsi tous les enfants et adolescents encore absents de l'espace scolaire, qui étaient encore 2.067.020 d'après une étude statistique de 2016 - 2017.4

Parmi eux, et selon un rapport du MENET-FP de 2018, 237.004 enfants étaient inscrits dans des Structures Islamiques d'Éducation (SIE) évoluant en marge du contrôle de l'État.<sup>5</sup> Relevant de l'autorité d'un groupement associatif, d'une famille ou d'un individu, ces structures - qui vont des écoles coraniques traditionnelles (ou dougouma kalan, littéralement « apprentissage par terre » en langue malinké) aux établissements confessionnels islamiques - forment une composante importante de la cartographie scolaire du pays (cf. encadré 1)

De par sa caractéristique d'institution d'éducation aux valeurs islamiques et à la vie en communauté, l'ordre d'enseignement islamique a acquis de la notoriété au fil du temps au point d'en faire un vecteur de pérennisation de normes sociales. 6 Longtemps resté en marge du système éducatif officiel, l'enseignement coranique a fait sa mue à l'avènement des médersas - à la fin des années 1940 - avant d'être en partie et progressivement intégré dans le système éducatif national par l'entremise des écoles confessionnelles islamiques.

Le budget de ce ministère pour 2020 était de 955.931.905.381 FCFA, soit 12% du budget gouvernemental total. URL: http://budget.gouv.ci/doc/loi/LOI%20DE%20FINANCES%20 INITIALE%202020.pdf (consulté le 07 janvier 2021).

<sup>2</sup> Sur la période 2011 - 2018, on note la construction 30 621 salles de classes et le recrutement 54 318 enseignants.

<sup>3</sup> Loi N° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995.

<sup>4</sup> Annuaire statistique du MENET-FP de 2016 à 2017.

<sup>5</sup> MENET-FP, 2018, p.16.

<sup>6</sup> Hamadou 1990 ; Meunier 1995 ; Cissé 1998 ; Brenner 2000 ; Hoechner 2012 ; Binaté 2016, Hugon 2016.

#### Encadré 1. Les quatre types de structures islamiques d'éducation (SIE) en Côte d'Ivoire

Quatre types de structures islamiques d'éducation sont distinguées en Côte d'Ivoire, selon une gradation allant des non-formelles aux SIE intégrées dans le système éducatif formel.

- 1. Les écoles coraniques, ou écoles coraniques traditionnelles, également connues aujourd'hui sous le nom de dougouma kalan. L'enseignement y est dispensé sous la férule d'un maître coranique, le karamogofa, dans un espace domestique, généralement son domicile, sous un arbre ou un hangar. La transmission du savoir est essentiellement fondée sur une relation personnelle presque exclusive entre le maître unique et son/ses disciple(s), les talibés, et consiste en la mémorisation, l'étude du Coran et l'apprentissage des pratiques religieuses par des groupes d'enfants, des adultes ou groupes d'adultes de sexes, d'âges et de niveaux différents.
- 2. Les madrassa, également appelées medersa ou sanfèkalan, est une forme évoluée de l'école coranique. Il a fait son apparition dans l'espace public ivoirien dans un contexte de réformes religieuses initiées par la tendance sunnite, conduite par des diplômés des instituts de formation du monde arable, de retour au pays dans les années 1940 (Binaté, 2016). La medersa présente un visage différent de l'école coranique en termes de gestion du temps d'apprentissage, de construction et d'équipement des salles de classe - équipée en bancs, tableaux et bureaux. En outre, le contenu enseigné est à la fois varié et dense, ce qui facilite une meilleure lecture des sourates par les apprenants. En revanche, ces élèves connaissent moins le contenu ésotérique du Coran que les talibés.
- 3. Les écoles dites franco-arabes, qui combinent les principes de l'enseignement de l'Islam et de la langue arabe d'une part, et ceux de l'école laïque de type occidental (caractérisé par l'enseignement du français et des matières qui y sont rattachées) d'autre part. Dans ce type d'école, l'apprentissage se fait dans une relation « multi-acteurs », en ce sens que chaque matière est souvent prise en charge par un enseignant différent. De ce point de vue, les écoles franco-arabes diffèrent de l'école coranique et de la medersa dans lesquelles existe entre le maître et l'élève un rapport de type binaire.
- 4. Les établissements confessionnels islamiques, qui ont vu le jour à l'initiative de deux structures musulmanes - le Conseil National Islamique (CNI) et le Conseil Supérieur des Imams (COSIM) - et la mise en place de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement Confessionnel Islamique (OEECI). A l'instar des écoles catholiques et protestantes, les établissements confessionnels islamiques sont des écoles privées qui font partie intégrante du système éducatif national formel, et dispensent donc un programme d'enseignement commun.

Cette initiative, intervenue à l'issue de la signature d'une convention en 1993 entre le Ministère de l'Éducation nationale et le Conseil National Islamique (CNI), alors organisation fédérative des associations musulmanes, a initié le suivi et l'intégration progressive des SIE par l'État ivoirien. Avec des résultats mitigés au départ - moins de 15 établissements intégrés au programme éducatif formel en 2005. Cette implication de l'État s'accentue à partir de 2008, avec le lancement d'un projet pilote d'intégration des écoles islamiques, la création de la CNAE-SI (Commission Nationale d'Accompagnement des Structures Islamiques d'Éducation), un cadre institutionnel dédié à ce programme en 2011, et l'adoption de mesures d'accompagnement telles l'accord de subvention annuelle aux écoles islamiques intégrées. Cette nouvelle donne a eu un effet sur la décision de nombreux promoteurs<sup>7</sup> de SIE et en 2014, on comptait plus de 330 d'entre elles ayant adhéré au programme éducatif national.8.

<sup>7</sup> Ici, on entend par promoteurs les acteurs du système éducatif ayant créé leur(s) SIE.

<sup>8</sup> Binaté, 2016, p. 139.

Bien que ce chiffre témoigne d'une mutation des stratégies éducatives de plusieurs promoteurs d'écoles et parents d'élèves musulmans, de nombreux enfants et établissements demeurent néanmoins aujourd'hui en dehors de cette marche vers l'intégration au système éducatif formel. Dans une étude du Ministère menée en 2018, cinq localités se sont illustrées comme des espaces de forte présence de ces institutions éducatives informelles : Abobo, Bondoukou, Man, Minignan et Soubré. Hormis Abobo, une commune d'Abidjan, ces villes ont la particularité d'être des chefs-lieux administratifs de régions du pays et totalisent 812 des 2 402 écoles islamiques répertoriées (dont 278 à Soubré, 241 à Bondoukou, 63 à Man, 195 Abobo et 35 à Minignan) (MENET-FP, 2018, p.16).

Face au maintien de ces institutions éducatives informelles, la présente étude a cherché à identifier, dans ces cinq zones, les déterminants des choix de scolarisation et préférences éducatives des parents musulmans ayant inscrit leurs enfants dans les écoles formelles et informelles, et les conditions auxquelles ils seraient susceptibles de soutenir et d'adhérer à la demande d'intégration portée par la SNIESIE (Stratégie Nationale d'Intégration des Enfants des Structures Islamiques d'Éducation dans le Système Éducatif formel). Ce rapport présente ainsi les perceptions des parents d'élèves sur les écoles islamiques et publiques, leurs attentes socio-éducatives, religieuses et laïques, et des recommandations pour faciliter leur adhésion au processus d'intégration des écoles islamiques au système éducatif formel. En faisant ressortir les contraintes et opportunités posées par les choix des parents au processus d'intégration, ces résultats permettent d'informer et d'adapter la stratégie nationale pour favoriser un accès élargi et harmonieux de tous les enfants à un socle éducatif commun et de qualité.

#### 2. Méthodologie de l'étude

Les données recueillies de ce travail ont fait l'objet d'analyses conformément à la méthodologie SCORE. L'indice SCORE est un instrument d'évaluation et d'aide à la décision développé par SeeD.9 Cet outil statistique participatif vise à quantifier des phénomènes psychologiques et sociaux, en vue de contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale, de la réconciliation et de la consolidation de la paix.

Dans le cadre de cette étude, l'élaboration et le déploiement de cette approche a reposé sur des enquêtes de terrain menées en deux phases - l'une qualitative et l'autre quantitative – par quatre équipes de chercheurs.es d'Indigo Côte d'Ivoire appuyés par Interpeace et SeeD.

#### 2.1 L'étape qualitative

Dans la méthodologie SCORE, la conception des questionnaires d'enquête est précédée par une phase de recherche documentaire et d'entretiens qualitatifs permettant de contextualiser les questions et d'assurer que les options proposées résonnent avec la réalité des personnes enquêtées. Conduite du 21 au 30 janvier 2020, cette première phase s'est effectuée dans quatre localités (excluant la ville de Man, qui a été ajoutée ultérieurement) et a mobilisé 297 personnes. A travers des groupes de discussion et des entretiens individuels, les équipes de recherche ont interrogé des promoteurs des écoles islamiques, des

parents d'élèves et des acteurs du système éducatif (professeurs, directeurs, ...) sur leurs choix éducatifs, leurs modèles de réussite sociale et les facteurs qui pourraient motiver leur adhésion au processus d'intégration.<sup>10</sup> Les données collectées ont été organisées entre « idées fortes » - découlant des perceptions sociales des écoles islamiques - et « conditions d'adhésion à l'offre formelle d'éducation », construites à partir des comptes rendus des propos bruts des participants consultés.

<sup>9</sup> SCORE Index (scoreforpeace.org)

<sup>10</sup> Composition et guide d'entretien des groupes de discussion en annexe 4.

Tableau 1 : Synthèse du nombre des enquêtés par catégories sociales et par localité

Localités	Type d'entretien	Pères d'élèves SIE/EPP	Pères d'élèves des EC	Pères d'élèves des FA et méd.	Mères d'élèves des SIE/ EPP	Fondateurs/ directeurs/ professeurs (avis en tant que parents d'élèves)	Acteurs éducatifs (directeurs, professeur,) et parents d'élèves scolarisés dans autres types d'écoles	Total
Abobo	Groupe de discussion	12	10	12	15	11	0	60
	Ent. Indiv.	1	1	1	1	1	1	6
Bondoukou	Groupe de discussion	15	13	16	15	17	0	77
	Ent. Indiv.	1	1	1	1	1	1	6
Minignan	Groupe de discussion	10	12	14	14	9	10	69
	Ent. Indiv.	1	1	1	1	1	1	6
Soubré	Groupe de discussion	13	10	15	15	14	0	67
	Ent. Indiv.	1	1	1	1	1	1	6
		54	49	61	63	55	14	297
Total								297

Source : Étude demande sociale d'éducation islamique en CI, 2020.

De ce travail de restitution en atelier, des hypothèses organisées autour des trois variables sont à retenir : les déterminants des choix des parents pour les types d'écoles (QR1), les perceptions et déterminants de la perception des parents (ayant fait uniquement le choix des SIE non intégrées) envers les EPC/écoles formelles (QR2) et les conditions d'adhésion à l'intégration à l'offre éducative formelle (QR3). Pour une meilleure appréciation des corrélations entre ces variables et ces hypothèses, un recours a été fait au Mental Modeler, un outil d'analyse de données d'études quantitatives, qui a été d'un apport considérable dans l'élaboration du questionnaire de la seconde phase du terrain.

#### 2.2 L'étape quantitative

Les données qualitatives collectées ont ensuite servi de base à l'élaboration du questionnaire quantitatif. Le questionnaire conçu comptait 60 questions fermées (Q60), déclinées dans certains cas en plusieurs sous-questions. Les grands axes du questionnaire sont les suivants : (i) Données démographiques, (ii) Parcours éducatif, (iii) Capacité de lire et écrire, (iv) Connaissance des types d'écoles, (v) Confiance et proximité des autorités, (vi) Ambition pour l'enfant, (vii) Ouverture à la reforme et (viii) Modelés scolaires. Une tablette numérique a servi d'outil de collecte de données (ou Kobo Collect), reliée à un serveur central tenu par SeeD.

L'échantillon des enquêtés a été fixé à 200 parents d'élèves par localité, soit 1000 personnes au total. Ce quota a été choisi pour disposer d'un échantillon total significatif permettant de s'assurer de la fiabilité statistique de l'analyse. L'étude ne couvrant que quelques localités et n'ayant pas une ambition de représentativité sur l'ensemble du pays, l'équipe a privilégié un équilibre entre chacune des 5 régions

étudiées de manière à pouvoir comparer leurs résultats. La stratégie d'échantillonnage a été calibrée sous forme « d'entonnoir », à travers une méthode aléatoire et plusieurs étapes de sélection pour identifier les personnes responsables des choix éducatifs des enfants scolarisés dans les localités d'intervention. La première étape a consisté à identifier la distribution des types d'écoles (coranique, medersa, franco-arabe, EPC, publique) par localité, à partir de l'opération d'identification réalisée par le ministère de l'Education Nationale. Sur cette base, le choix des écoles a été opéré de manière aléatoire, par type d'école, dans chaque localité. Ensuite, dans chaque école sélectionnée, les choix des classes, du genre et de l'enfant ont été faits suivant la même démarche aléatoire. Il en résulte que les individus interrogés ont eu les mêmes chances d'être choisis que ceux n'ayant pas été sélectionnés.<sup>11</sup> Cette mission d'administration de questionnaire s'est déroulée du 8 au 30 juin 2020.

Tableau 2 : Échantillon des enquêtés par types d'écoles et par localité

	Abobo	Bondoukou	Minignan	Soubré	Man	Total
EPC	45	45	0	45	45	180
Franco-arabe & Médersa	90	55	55	55	55	310
Ecole coranique	30	65	65	65	65	290
Ecole publique	35	35	80	35	35	220
Total	200	200	200	200	200	1000

L'enquête ciblait les individus responsables des choix éducatifs des enfants scolarisés dans les localités d'intervention. Cela a eu une incidence sur la part de femmes interrogées dans l'échantillon, les pères étant à grande majorité désignés lors des enquêtes comme chargés des choix sur la scolarité des enfants au sein du ménage. Dans de rares cas, pour certains enfants scolarisés dans des écoles coraniques, cela a également signifié interroger le tuteur/maître coranique à qui l'enfant a été confié plutôt que le parent de cet enfant. En effet, l'inscription d'un élève dans une école coranique est assimilable à une sorte de don de ce dernier à l'enseignant pour faire de lui un homme ou une femme instruit.e des valeurs religieuses et utile à sa communauté. Il s'agit d'un système où l'on confie entièrement les choix éducatifs concernant les enfants aux maîtres, qui deviennent pour eux à la fois le parent de substitution et le vecteur de transmission de savoirs. A l'issue de l'opération de la procédure aléatoire, certains élèves se sont ainsi retrouvés confiés aux mêmes personnes.<sup>12</sup> Pour ces élèves, les enquêteurs ont contacté les parents mais ces derniers les ont souvent renvoyés vers le maître coranique, qu'ils ont chargé de toutes les décisions concernant l'enfant. Dans ces quelques cas, les maîtres ont été interrogés en qualité de « tuteurs », dans la mesure où l'intégration des enfants dont ils ont la charge dans le système formel dépend d'eux et non des parents « biologiques ». Cela peut constituer un biais méthodologique sur les résultats, néanmoins limité par le nombre marginal de cas concernés.

La population visée par cette étude étant musulmane, connue pour être plus dioulaphone que francophone, il s'est également posé la difficulté de la langue comme moyen de communication. Pour parer au défi de la communication, l'équipe des chercheurs.es a su trouver des mécanismes de contournement par la traduction des questions en dioula et l'appui de points focaux recrutés sur le terrain. Dans certaines zones, une contrainte a également découlé du manque de disponibilité des parents pour participer aux entretiens. Dans ces cas, l'équipe a dû procéder au remplacement des personnes absentes ou indisponibles en utilisant une liste attente constituée dans chaque classe pour pallier aux cas d'indisponibilité ou de refus d'être interviewé des parents, se-

<sup>11</sup> La sélection aléatoire des parents a néanmoins tenu compte du genre de l'enfant. En ce sens, la sélection a veillé à assurer un équilibre entre parents de garçons et parents de filles.

<sup>12</sup> Ces répondants ont alors été interrogés en qualité de "tuteurs".

lon l'approche aléatoire. Enfin, la taille du questionnaire est restée un souci relevé par la majorité des enquêtés. La durée de son administration par per-

sonne enquêtée oscillait entre 45mn et 1 heure, ce que de nombreux enquêtés ont décrit comme trop

#### 2.3 La méthode SCORE

Les données recueillies de ce travail ont fait l'objet d'analyses conformément à la méthodologie SCORE. L'indice SCORE est un instrument d'évaluation développé par SeeD. L'idée du SCORE est de quantifier des phénomènes psychologiques et sociaux. Cette approche repose sur des méthodologies fondées sur des preuves statistiques dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale, de la réconciliation et de la consolidation de la paix.

L'indice SCORE quantifie des niveaux de manifestation d'un phénomène social et renseigne ainsi avec précision des attitudes et comportements (ex: « engagement religieux »), des perceptions (ex: « confiance dans le personnel des écoles publiques ») ou encore des opinions (ex : « rapport à l'autorité »). Les indicateurs reposent sur une agrégation de plusieurs questions (entre 3 et 10 en général).

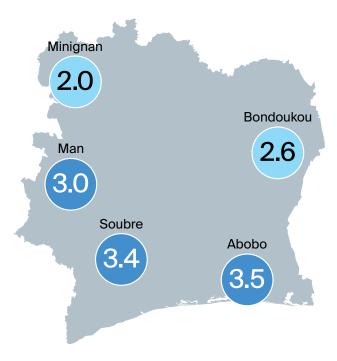
La combinaison de celles-ci permet de mesurer les différentes perspectives d'un même phénomène. Evaluer « l'engagement religieux » d'un individu revient par exemple à mesurer la fréquence des prières quotidiennes, le respect des phases de jeûne, la tolérance des mariages inter-religieux, le rapport au hijab...

L'indice SCORE suggère ainsi une mesure standardisée des phénomènes sociaux (scores de 0 à 10) : un score de 0 correspond à l'absence totale d'un phénomène au niveau individuel, régional ou sur l'ensemble de l'échantillon tandis qu'un score de 10 signifie une présence totale du phénomène mesuré.

Les "heatmaps", ou cartes de chaleur, illustrent le niveau de manifestation des phénomènes dans les différentes zones géographiques étudiées. L'analyse causale (à l'aide de modèles d'équations structurelles) permet de représenter les relations existantes entre les différents indicateurs. Les modèles révèlent les corrélations existantes entre les phénomènes et montrent les influences réciproques. Les indicateurs peuvent être des « moteurs » car ils prédisent positivement ou négativement les autres indicateurs auxquels ils sont liés. Ici par exemple l'indicateur "degré d'éducation religieuse des parents" est mesuré à travers une série de questions :

- → Durée de la scolarité dans une SIE
- → Niveau de connaissance du Coran
- → Accès à une éducation religieuse hors école (e.g. enseignement du Coran par les parents, par la famille, par la communauté...)

Heatmap 1: Degré d'éducation religieuse des parents



La carte doit donc être interprétée comme suit : de manière générale le degré d'éducation religieuse des parents est assez faible. Pour que le score approche 10 il faudrait que tous les parents de la localité cumulent une longue scolarité dans une SIE (1), déclarent un niveau de connaissance du Coran avancé (2) et aient eu accès à une éducation religieuse hors école auprès de tous les acteurs non-scolaires mentionnés (parents, famille, communauté, etc.) (3). A l'inverse un score de 0 signifierait une absence totale de connaissance religieuse (due à l'absence de scolarisation dans une SIE, un niveau de connaissance du Coran déclaré nul et l'absence de toute éducation religieuse hors école). Par conséquent, ici, des scores oscillants entre 2 et 3.5 signifient une éducation religieuse moyenne plutôt faible des parents interrogés. En termes de distribution géographique du phénomène, les parents résidant dans la commune d'Abobo ont en général un niveau d'éducation religieuse plus élevé que dans les autres régions. C'est par contre à Minignan que les parents ont reçu le niveau d'éducation religieuse le plus faible.

#### 3. Les guestions de recherche, leurs résultats et l'organisation du rapport

Comme indiqué plus haut, trois modélisations ont été opérées (une par question de recherche). La première modélisation (QR1) vise à identifier les déterminants qui influencent le niveau de scolarité formelle dans les ménages de notre échantillon.<sup>13</sup> Autrement dit, il s'agit d'évaluer le niveau de scolarité formelle dans ces ménages et de se demander pourquoi certains scolarisent leurs enfants dans le système formel et d'autres dans le système informel. Ici en observant la diversité de situations des ménages (i.e. certains ont tous leurs enfants dans le système formel, d'autres n'en ont scolarisé que certains, d'autres encore ont tous leurs enfants scolarisés dans le système informel...), il a été possible d'identifier statistiquement les facteurs accentuant ou inhibant l'accroissement de la scolarité formelle dans les ménages. Ensuite, il était question de se demander sous quelles conditions certains parents pourraient se laisser convaincre par une scolarisation dans le système formel (QR2). A ce niveau, en raison de l'importance particulière accordée à la religion, notre modèle s'est concentré sur les EPC, en excluant l'école publique qui apparaitrait comme un changement trop drastique pour eux. Nous nous sommes donc focalisés sur le potentiel de transformation de l'informel vers formel. Enfin, la troisième modélisation (QR3) cherche à comprendre quels sont les déterminants qui tendent à renforcer le niveau d'adhésion au processus institutionnel. Ici, il s'agit de cibler les facteurs qui rendent certains parents plus ouverts à la démarche d'intégration.

La lecture des résultats de ces modèles permet d'observer des similarités entre les déterminants importants. Le niveau de scolarité formelle des enfants du ménage, la tendance à accepter un changement de scolarité vers une EPC ou encore le soutien à la démarche d'intégration sont renforcés ou affaiblis par sensiblement les mêmes indicateurs<sup>14</sup>.

L'organisation du rapport se présente comme suit :

- → La première partie vise à dresser un profil général de la population visée par l'enquête : description des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon.
- → La deuxième partie dresse la liste des indicateurs importants qui structurent la demande sociale <u>d'éducation islamique</u><sup>15</sup>. Ces déterminants sont identifiés en fonction du rôle qu'ils jouent dans la relation des parents à la scolarité formelle et au processus d'intégration.
- → La troisième partie revient sur les dynamiques générales qui tendent à constituer des sources de résistance à la politique d'intégration. Il s'agira ici de décrire ce qui constitue un frein à la scolarisation dans une EPC et à l'adhésion au processus institutionnel. Finalement, il s'agit de revenir sur des <u>tendances globales qui restreignent les choix</u> d'éducation de scolarisation formelle et nuisent à la réussite de la politique d'intégration 16.
- → Enfin la dernière partie reviendra sur les recommandations et messages clés.

<sup>13</sup> Le niveau de scolarisation formelle au sein du ménage est calculé à partir du nombre d'enfants du ménage scolarisés dans le système formel ainsi que la durée de ce type de scolarisation.

<sup>14</sup> Ceux-ci seront principalement décrits individuellement dans la deuxième partie.

<sup>15</sup> Ces indicateurs influencent alors le niveau de scolarité formelle (RQ1), la tendance à changer vers une scolarité dans une EPC (2) et le niveau d'adhésion à la réforme (RO3).

<sup>16</sup> Nous reviendrons ici sur les déterminants négatifs évoqués dans la deuxième partie mais dans une perspective davantage macro. Autrement dit, ces indicateurs ne seront plus discutés individuellement mais mis en relation avec d'autres indicateurs et intégrés à des dynamiques descriptives générales.

I. Caractéristiques socio-démographiques des ménages enquêtés

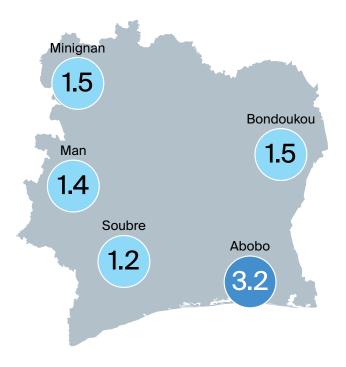
# I. Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés

a collecte des données traitées dans le cadre de cette étude a été réalisée auprès de parents d'élèves musulmans inscrivant indifféremment leurs enfants dans les structures islamiques d'éducation et les écoles formelles. Il s'agit, dans l'ensemble, de populations relativement peu éduquées, exerçant pour l'essentiel une activité informelle, donc ayant des conditions et moyens d'existence relativement précaires et avec un nombre élevé d'enfants à charge.

#### I.1. Des ménages au faible niveau d'instruction

Afin d'identifier le parcours scolaire parental, l'indicateur "scolarisation formelle des parents" a été conçu. Celui-ci tient compte de deux dimensions : la durée de scolarisation et le type de structure scolaire fréquentée (formelle ou non). Ainsi, un ménage dont le parent aura suivi de longues études dans le cursus formel se verra attribuer un score élevé tandis qu'un parent n'ayant pas ou peu été scolarisé dans une école formelle comptabilisera lui un score faible. Dans une même perspective, une longue scolarisation au sein d'une médersa par exemple ne résultera pas sur un score élevé (il y a bien scolarisation de l'individu mais celle-ci n'est pas formelle).

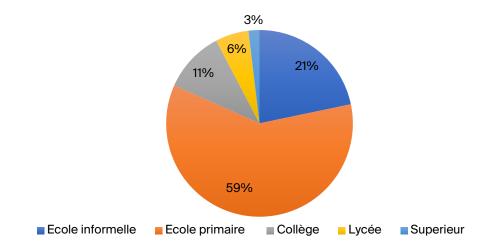
Heatmap 2: Niveau de scolarisation formelle des parents d'élèves enquêtés



Ainsi, à l'échelle des cinq localités visitées, le niveau d'instruction formelle des parents d'élèves est très faible, avec quelques variations d'une localité à l'autre (un score maximum de 3.2 sur 10). La majorité des parents d'élèves interrogés n'a pas reçu une scolarisation formelle, beaucoup ont reçu une instruction dans le système d'éducation islamique informel et une autre frange non négligeable n'a pas été scolarisée du tout.

Beaucoup plus que dans les quatre autres localités concernées par l'étude, la commune d'Abobo est celle où le niveau d'éducation formelle des deux parents du ménage est le plus élevé. Abobo étant l'une des banlieues les plus peuplées de la capitale économique, la disponibilité de l'offre éducative formelle y est plus importante. Il convient de souligner aussi que cette agglomération concentre une part importante de populations, ivoirienne ou non, venues tenter l'aventure urbaine abidjanaise. Considérée comme l'une des cités dortoirs les plus denses de la capitale ivoirienne, Abobo est un espace de rencontre, un centre urbain vers lequel ont convergé des populations aux profils sociodémographiques divers, un nombre relativement important de cellesci disposant d'un stock minimum de connaissances et de compétences (lecture et usage basique de la langue française, écriture et calcul) acquises dans le système d'éducation formel leur permettant leur insertion sociale.

Graphique 1: Niveau d'instruction atteint par les chefs de ménage



Plus globalement, la Graphique 1 ci-joint présente le niveau d'instruction des parents (niveau atteint dans une école formelle). L'on note, en effet, que près de 3 chef de ménages sur 5 ont interrompu leur scolarité formelle après le primaire et que 1 chef de ménage sur 5 a eu uniquement accès à une scolarité informelle. Les résultats sont encore plus faibles lorsque l'on interroge les mères puisque 47% d'entre elles n'ont connu que les écoles informelles et 41% ont abandonné leur scolarité formelle après le primaire. En d'autres termes, seulement 12% des mères ont eu accès à une éducation formelle secondaire.

En termes de disparités territoriales, il est notable que ce sont les parents habitant Minignan qui ont le plus été exposés à une scolarité informelle. Le tableau ci-dessous présente la scolarité des pères (le plus haut niveau atteint). A Minignan, 1 père sur 3 n'a eu accès qu'à une scolarité informelle et c'est à Abobo que les pères ont eu tendance à suivre une scolarité formelle plus longue.

Tableau 3: Niveau d'éducation des chefs de ménage selon les localités

	Soubré	Bondoukou	Minignan	Abobo	Man
Ecole informelle	19%	11%	37%	22%	17%
Ecole primaire	66%	68%	51%	51%	60%
Collège	8%	10%	7%	15%	13%
Lycée	4%	6%	3%	8%	7%
Supérieur	1%	2%	1%	3%	1%

Source : Étude de terrain Indigo-ci, juin-juillet 2020.

#### I.2. Des parents d'élèves exerçant davantage dans le secteur informel

L'analyse des secteurs d'activités des enquêtés montre une prédominance des emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés, signe de leur vulnérabilité financière et de la précarité de leurs conditions et moyens d'existence (voir point suivant). Sur l'ensemble de l'échantillon, 42% des chefs de ménage enquêtés ont pour principale activité l'entretien et le fonctionnement de leur ménage, 41% exercent dans le secteur informel (petits commerçants du gros ou du détail, menuisier, maçon, bergers...), 9% dans l'agriculture et 7% sont des travailleurs manuels (tableau 3).

Tableau 4 : Récapitulatif des secteurs d'activité majeurs exercés par les enquêtés

	Echantillon total		Soubré		Bond	Bondoukou		Minignan		Abobo		Man	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	
Etudiant	0.2%	0.1%	0.0%	0.0%	0.4%	0.0%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.4%	
Prend soin de la maison	2.6%	42.1%	0.5%	35.3%	11.3%	45.2%	0.0%	54.6%	0.5%	22.4%	0.0%	48.0%	
Imam ou religieux	8.4%	0.3%	9.0%	0.5%	9.6%	0.0%	3.9%	0.0%	10.6%	1.0%	9.6%	0.0%	
Agriculture	31.4%	8.4%	30.2%	5.8%	41.8%	9.6%	69.5%	21.4%	0.5%	0.5%	7.7%	1.3%	
Elevage	2.3%	0.2%	0.9%	0.0%	0.4%	0.0%	5.2%	0.8%	1.0%	0.0%	3.8%	0.0%	
Secteur informel	31.6%	41.1%	33.3%	44.0%	18.0%	40.9%	7.3%	21.4%	54.8%	63.0%	50.2%	43.6%	
Travailleur manuel (qualifié ou non)	14.7%	6.6%	14.0%	14.0%	12.1%	4.3%	8.2%	1.9%	22.6%	10.9%	18.2%	4.0%	
Travailleur administratif	0.6%	0.3%	0.9%	0.0%	0.4%	0.0%	0.4%	0.0%	0.5%	0.5%	1.0%	0.9%	
Service de sécurité	0.5%	0.2%	0.5%	0.0%	0.4%	0.0%	1.3%	0.0%	0.5%	0.0%	0.0%	0.0%	
Catégorie Socio- professionnelle supérieure	5.4%	0.5%	6.3%	0.5%	5.4%	0.0%	1.7%	0.0%	7.0%	1.6%	6.7%	0.9%	
Autres	2.3%	0.2%	4.5%	0.0%	0.0%	0.0%	2.1%	0.0%	2.0%	0.0%	2.9%	0.9%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Source : Étude de terrain indigo-ci, juin-juillet 2020

Ces résultats varient légèrement selon les régions et caractéristiques démographiques des ménages sondés. Ainsi, la distribution des femmes/hommes au foyer montre une concentration plus importante dans les localités de l'intérieur du pays (Minignan et Bondoukou). En milieu rural, la femme a généralement pour principale tâche les activités ménagères. Ces activités sont pour la quasi-totalité du temps non génératrices de revenus.

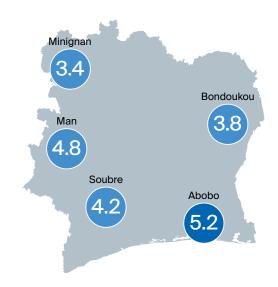
Pour les opérateurs du secteur informel, généralement des personnes indépendantes exerçant dans le petit commerce du gros ou détail, le transport de personnes et de marchandises, la menuiserie et l'ébénisterie, la maçonnerie, la mécanique auto ou moto, trois tendances géographiques ont été mises en exergue. Ils sont majoritaires dans la zone d'Abobo (63%), où la population urbanisée exerce des activités dites de "débrouille" dans le transport inter et intra communal, le petit commerce, la mécanique... Les parents d'élèves agriculteurs se trouvent quant à eux principalement dans les zones rurales de Minignan (22%), de Bondoukou (10%) et de Soubré (6%). Enfin, 7 % des chefs de ménage échantillonnés sont des travailleurs manuels. Cette catégorie est composée d'ouvriers ou d'actifs agricoles et d'aides de tout genre (maçon, menuisier, agents d'entretien/balayage de la voirie...) dont le principal capital est la force de travail.

#### I.3. Des ménages en situation de vulnérabilité socioéconomique relative

La situation financière des ménages a été statistiquement identifiée comme un déterminant important des choix de scolarisation. Le niveau économique est estimé à partir du nombre de personnes disposant d'un travail rémunéré dans le ménage, du revenu mensuel moyen du ménage et d'une estimation du pouvoir d'achat de celui-ci (e.g. capacité à s'acheter des vêtements neufs, des appareils ménagers...). Logiquement un score élevé signifie que les personnes du ménage ont un revenu confortable, un pouvoir d'achat stable et ne sont pas particulièrement inquiets quant à leur situation financière.

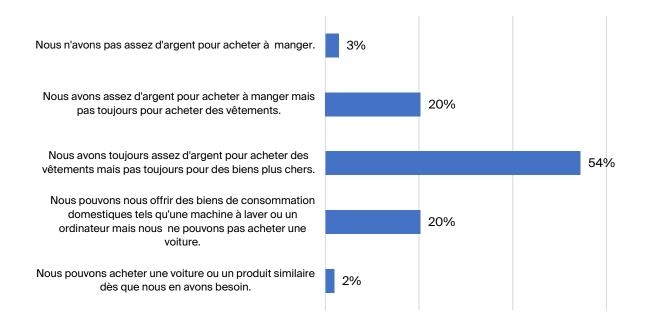
Ce sont les répondants habitant Minignan qui présentent le plus faible capital économique, tandis que les répondants d'Abobo semblent les plus « confortables » financièrement parmi les 5 localités étudiées.

Heatmap 3 : Niveau de revenus des parents d'élèves enquêtés



De manière générale, comme le montre le graphique 2, le pouvoir d'achat des répondants est limité dans la mesure où un peu plus de la moitié de l'échantillon se considère incapable, après avoir acheté des vêtements et de la nourriture, de s'offrir des biens domestiques d'agrément comme une télévision ou un réfrigérateur.

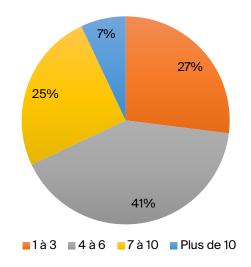
Graphique 2: Répartition des chefs de ménages selon leur capacités perçues à satisfaire certains besoins



#### I.4. Des familles composites avec de nombreux enfants

Aussi bien en zone rurale qu'en milieu urbain, les ménages enquêtés sont de type polygamique. Le nombre moyen de conjointes partageant la vie du chef de ménage homme est de deux sur l'ensemble des localités visitées. La répartition des enfants à charge au sein des ménages enquêtés montre une prééminence de familles nombreuses, avec un nombre moyen de 5 enfants (Graphique 3). Ces enfants sont en majorité les enfants biologiques du ménage, avec quelques rares cas de tutorat.

Graphique 3 : Distribution du nombre d'enfants à charge au sein du ménage



Ce nombre élevé d'enfants à charge chez les ménages enquêtés a clairement une incidence sur les stratégies éducatives au sein desdits ménages, les parents ayant tendance à diversifier leurs choix éducatifs d'un enfant à l'autre en fonction de leurs moyens d'existence (cf. section II.1).

### I.5. Un niveau de religiosité et d'"entre-soi" ethnoculturel important <sup>17</sup>

La population cible de cette étude est la communauté musulmane. Cela explique en effet que 99,8% des enquêtés revendiquent la pratique de cette religion. Les localités de Bondoukou et Minignan sont situées dans des zones ethnoculturelles où les populations autochtones sont de tradition musulmane et à leurs côtés vivent une frange assez importante de migrants avec lesquelles elles partagent la même croyance religieuse, faisant de ces milieux des espaces fortement islamisés. Minignan, par exemple, est enclavée entre le Mali et la Guinée. Contrairement à elles, les communautés musulmanes présentes à Abobo, Soubré et Man sont essentiellement constituées de populations migrantes du Nord et du Nord-est de la Côte d'Ivoire et des pays limitrophes.

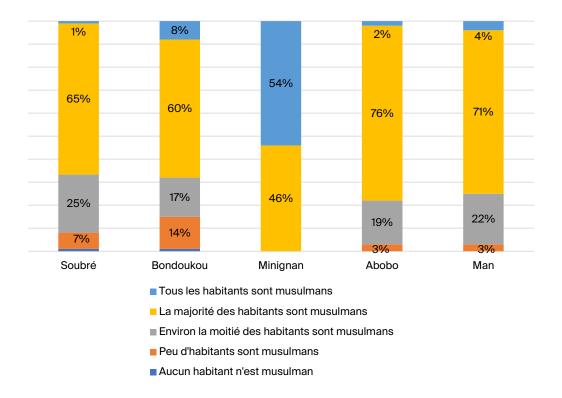
Sur la base de leurs déclarations, l'on peut établir que les ménages cibles de l'enquête sont caractérisées par une religiosité relativement marquée, celle-ci étant "lisible" socialement à l'aune de l'engagement et la pratique religieuse des personnes interviewées. Par ailleurs, la bonne pratique de l'islam et le dividende que l'on en retire que les enquêtés nomment la baraka18 sont des éléments essentiels de la religiosité des parents sondés.

A Man, l'identité communautaire des musulmans enquêtés est essentiellement construite autour de l'ethnie et l'appartenance aux grands courants islamiques. Dans cette ville cohabitent en effet des membres de communautés musulmanes issues des ethnies peulh, haoussa, toura, koyaka, sénoufo, malinké, dioula, et yacouba (en majorité islamisés par les dioulas), auxquels sont adjoints les ressortissants de pays limitrophes comme la Guinée, le Burkina-Faso, le Mali, le Sénégal ou le Niger. L'on note par ailleurs, outre l'engagement religieux, un fort niveau d'homogénéité sociale au sein des quartiers habités par les ménages étudiés. La plupart de ceux-ci habitent des quartiers dans lesquels la majorité des résidents sont musulmans, en plus d'être d'un même groupe ethnoculturel et de la même obédience islamique. C'est dans la zone de Minignan que l'on observe la plus forte densité de musulmans dans le voisinage. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que cette localité, moyennement urbanisée, concentre encore fortement les traits caractéristiques du milieu rural, avec une sociabilité basée sur la solidarité et la vie communautaire. L'homogénéité sociale et le sentiment communautariste peuvent par ailleurs être renforcés par l'absence des services de l'Etat dans certaines régions.

<sup>17</sup> Voir plus loin pour une analyse plus détaillée de l'engagement religieux et de la dimension communautaire. Partie 4, "Qu'entend-on par communautarisme?".

<sup>18</sup> Baraka littéralement « ressource religieuse nécessaire à la réalisation de soi »

Graphique 4 : Structure du voisinage dans les quartiers habités par les ménages

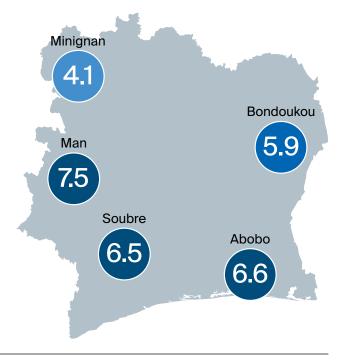


#### I.6. Un accès différencié, mais globalement limité, aux services de l'Etat<sup>19</sup>

En termes d'accès aux services sociaux de base, Minignan apparaît comme étant moins bien moins pourvue en services publics que les quatre autres localités - dont les scores sont en général relativement faibles.

Ici un score avoisinant 6 signifie que les répondants estiment en général l'accès aux services plus ou moins important. Les services listés sont ici l'accès aux soins de santé, aux services de justice, à la qualité des routes, à l'eau et l'électricité, internet. Les répondants de Minignan estiment clairement être moins bien desservis que ceux des 4 autres localités (on peut imaginer que dans cette localité, ces services ont tendance à être considérés comme « peu accessibles »). Le graphique 5 confirme cette allégation, en présentant la proportion de chefs de ménage jugeant les services « plus ou moins accessibles » et « très accessibles ».

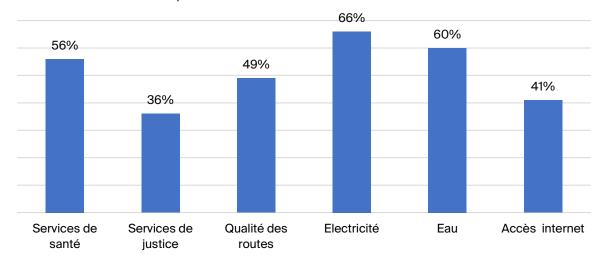
Heatmap 4 : Cartographie du niveau perçu d'accès aux services



<sup>19</sup> Voir plus loin pour une analyse plus détaillée de l'engagement religieux et de la dimension communautaire. Partie 3, "l'environnement communautaire".

#### Graphique 5 : Perceptions de l'accessibilité des services publics

### % des enquêtés estimant les services accessibles



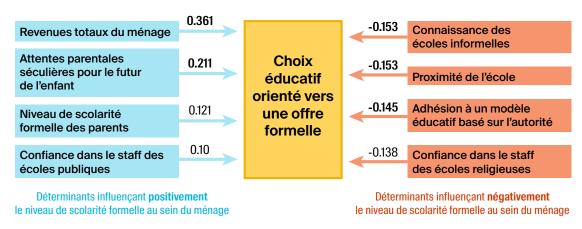
II. La structure de la demande d'éducation islamique : les déterminants des choix de scolarisation, des préférences et des attitudes vis-à-vis de l'intégration des SIE

### II. La structure de la demande d'éducation islamique : les déterminants des choix de scolarisation, des préférences et des attitudes vis-à-vis de l'intégration des SIE

Cette partie traite des principaux déterminants influençant la tendance à la scolarisation des enfants dans des structures formelles d'éducation (1), les facteurs qui pourraient convaincre ou détourner les parents dont tout ou partie des enfants ne sont pas scolarisés dans le système formel à opter pour des EPC (2) et enfin les facteurs susceptibles d'encourager ou de décourager les parents à adhérer au processus en cours d'intégration des enfants des SIE dans le système formel (3). Ces trois modèles présentent de nombreux déterminants en commun (i.e. un déterminant qui affecte positivement le choix de scolarité formelle affecte également positivement l'adhésion à la réforme). Quelle que soit la question posée, ces déterminants peuvent être considérés comme des facteurs qui structurent la demande sociale.

es parents d'élèves enquêtés dans le cadre de la présente étude ont tendance à scolariser leurs enfants en âge d'aller à l'école dans tous les types d'institution d'éducation, qu'elles soient structures islamiques d'éducation ou non, formelles ou non formelles. Il n'y a donc pas une tendance clairement établie pour ces parents à préférer pour leurs enfants l'éducation islamique bien plus que l'instruction dans un cadre laïc. Pour essayer d'éclaircir ce point, une première modélisation statistique<sup>20</sup> a été proposée visant à répondre à la question suivante : quels sont les déterminants qui renforcent ou affaiblissent le niveau de scolarisation formelle des enfants du ménage ? La modélisation de cette question a permis d'identifier des déterminants positifs (facteurs augmentant le niveau de scolarisation formelle des enfants du ménage) et négatifs (facteurs réduisant le niveau de scolarisation formelle des enfants du ménage), représentés ci-dessous :

Graphique 6 : Modélisation des déterminants à la tendance à la scolarisation des enfants dans une structure formelle d'éducation



<sup>20</sup> Les résultats des modèles 2 et 3 peuvent être trouvés en annexe.

Sur la colonne de gauche (en bleu) apparaissent les déterminants qui vont avoir tendance à augmenter la tendance à s'orienter vers une scolarisation dans une structure formelle tandis qu'à droite (en rouge) apparaissent les déterminants réduisant le phénomène. Ces déterminants sont hiérarchisés verticalement (et de haut au bas) en fonction de leur influence sur le résultat, qui se mesure par la relation statistique. Ce dernier est considéré comme statistiquement significatif lorsqu'il dépasse 0.1. Avec une relation statistique de 0.361, les revenus sont ainsi le déterminant le plus influent dans la tendance des ménages à scolariser leurs enfants dans le système formel. Les ambitions séculaires pour le futur de l'enfant agissent également comme un moteur important pour renforcer la tendance au choix de scolarisation dans le secteur de l'éducation formelle (0.211). A l'inverse, une bonne connaissance des écoles informelles (-0.153), l'éloignement de l'école (-0.153) ou encore la demande d'un modèle éducatif « autoritaire » (-0.145) sont autant de facteurs qui sont corrélés négativement au niveau de scolarité formelle au sein du ménage, et qui sont détaillés dans la section ci-dessous.

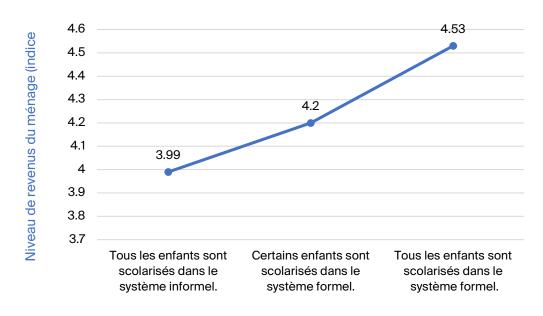
D'autres modélisations ont par ailleurs été élaborées pour renseigner les déterminants du niveau de préférence des parents pour une école confessionnelle (annexe 1), du niveau de préférence pour une école publique (annexe 2), et du consentement à la démarche d'intégration (annexe 3). Elles ne font pas l'objet d'une analyse

### II.1 Le niveau de revenu comme déterminant du choix éducatif

La situation financière apparaît prépondérante dans le choix éducatif. Parmi les déterminants identifiés, celui du niveau de revenu du ménage semble être celui qui influence le plus la décision parentale. Ainsi,

plus les niveaux de revenu du ménage sont élevés, plus le ménage aura tendance à opter pour une scolarité formelle pour ses enfants.

Graphique 7: Revenus et choix educatifs



Tendance à la scolarisation au sein du ménage

Le graphique ci-dessus met en relation le revenu des ménages et les tendances à la scolarisation. Les scores obtenus sont une moyenne des revenus et de la capacité du ménage à se procurer de la nourriture, des biens domestiques, des équipements plus onéreux (i.e. le pouvoir d'achat du ménage). On voit alors que les parents dont tous les enfants sont scolarisés dans les écoles formelles ont en moyenne un niveau de revenu plus élevé que ceux dont les enfants sont scolarisés dans le système informel.

Entre la rhétorique politique autour de l'école gratuite en Côte d'Ivoire et certaines réalités sur le terrain, il y a parfois un monde. En effet, la scolarisation a un coût plus ou moins important, notamment avec les frais des COGES21 et autres formes de cotisation - qui se présente comme un défi pour de nombreux parents. L'accès à une offre d'éducation formelle requiert que les parents s'acquittent de « frais annexes » à l'inscription ou d'une contribution au COGES. En l'absence de mécanisme formel de contrôle, ces dépenses peuvent être accompagnées d'autres formes de cotisation compliquant la tâche des ménages. Les résultats de l'étude ont montré une très bonne disposition des parents à envoyer leurs enfants dans les SIE formelles et les écoles publiques. Toutefois, pour ces ménages de faible revenu et de nombreux enfants à charge, le choix d'une scolarisation formelle, à défaut d'une effectivité de la gratuité de l'école publique, ne peut être évidente que si la stratégie nationale intègre les réalités de terrain:

« Dans les écoles coraniques, quand il n'y a pas l'argent, on ne chasse pas ton enfant. L'enfant continue l'école jusqu'à la fin de l'année. Si tu as eu l'argent tu paies. Dans l'école formelle, si ton enfant n'a pas payé les frais COGES, on va le chasser. »<sup>22</sup>

La décision de scolarisation des enfants est donc intimement dépendante des conditions de vie des ménages. Il a été constaté que plus les parents éprouvent des difficultés à subvenir à leurs besoins quotidiens, moins ils font les choix d'une scolarisation formelle pour leurs enfants. Avec des ménages aux revenus dépendant du travail de la terre et du secteur informel, celui-ci peut s'avérer difficile. La présence importante des écoles coraniques dans ces sociétés de tradition religieuse musulmane, en effet, a été construite sur une certaine appréhension de la notion du service pour la gloire de Dieu que les politiques publiques en matière d'éducation ont longtemps ignoré. Si l'attachement des populations à ces SIE informelles peut être mis au compte de leur engagement religieux, il pourrait être analysé sous l'angle de la solidarité dans ce service offert à la communauté. Dans ce système éducatif, certains enfant sont entièrement confiés aux maîtres coraniques; et il n'existe presque pas de frais d'écolage, la récompense divine étant perçue comme la meilleure rétribution à celle des hommes. Dans cet environnement où les codes sociaux ont rendu aisé l'accès à l'éducation, le choix des SIE informelles devient incontournable.

## Famille à faibles revenus : contraints de choisir leurs enfants à scolariser dans le formel

Dans un contexte où l'accès à l'éducation coûte beaucoup d'argent aux parents, le facteur financier devient alors une variable importante dans la décision de scolarisation des parents. Surtout pour les familles à faibles revenus, avec plusieurs enfants à charge, où le besoin de subsistance quotidienne dispute la priorité à d'autres. En effet, plus de 4 ménages sur 10 sont constitués de 4 à 6 enfants et un quart des ménages compte entre 7 et 10 enfants. Dans ces conditions, l'éducation formelle peut passer pour un besoin secondaire du ménage. Celui-ci peut finir par adopter des stratégies dans le choix

Le 30 décembre 2020, le chef de l'État a pris un décret supprimant les frais dits des COGES (contributions financières multiformes instituées dans les différents établissements scolaires et supportés par les parents qui, en plus des frais d'inscription, doivent s'acquitter de différents montants relativement élevés appelés frais annexes. Ces fonds sont supposés servir au fonctionnement de l'établissement). Le nouveau décret établit que les Comités de gestion des établissements scolaires (COGES) n'ont plus le pouvoir de lever des cotisations exceptionnelles. De même, le financement de leurs activités relèverait désormais du ressort de l'Etat et des collectivités. Il n'empêche que les parents d'élèves seraient invités à la rentrée scolaire prochaine à s'acquitter de frais dits de « suivi scolaire » dont la nature et le montant ne sont pas encore définis.

<sup>22</sup> Propos tenus par un parent d'élève dans un groupe de discussion, Minignan, 04/02/2020.

des enfants à scolariser dans une école publique. Ce choix à opérer peut se faire suivant le genre ou le rang des enfants. Au total, 3 parents sur 5 affirment être dans l'incapacité financière d'inscrire la totalité de leurs enfants dans les écoles publiques. Les fils ainés et les filles sont en général les moins privilégiés de ce plan de scolarisation par dépit.

Dans un contexte où l'accès des enfants à une offre d'éducation formelle nécessite une contribution financière, le choix de ces parents est alors également influencé par leur pouvoir d'achat. D'ailleurs, 58% des enquêtés affirment leur incapacité à assurer à tous leurs enfants une scolarisation dans une école publique. Avec la proximité des SIE et leur mode de fonctionnement basé sur l'entraide sociale - en général, la formation est gratuite dans les dougouma kalan et assortie d'acquittement d'une modique somme dans les médersas -, ces parents pourraient être tentés à y inscrire leurs enfants.

Message 1: Le niveau de revenu est le facteur fondamental structurant la demande sociale. Qu'il soit question du niveau de scolarité formelle au sein du ménage, de la tentation de changer de scolarisation (vers les EPC) ou encore de soutien à la réforme, invariablement des revenus élevés encouragent les parents à se montrer plus enthousiastes envers la dynamique d'intégration.

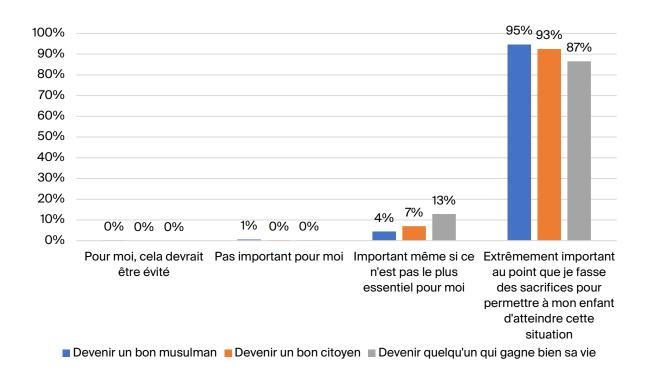
### II.2 Les attentes en termes d'avenir socioprofessionnel souhaité pour l'enfant

L'avenir socioprofessionnel projeté par les parents pour leurs enfants est déterminant dans le choix éducatif à opérer pour la scolarisation de ces derniers. Un parent qui souhaite que son enfant apprenne un métier ou ait un emploi séculier au terme de ses études privilégiera une scolarisation dans une école formelle. En revanche, moins il accordera un intérêt à une insertion socioprofessionnelle laïque, moins son choix portera sur les écoles formelles.

### **II.2.1 Ambitions duales**

Il n'existe cependant pas de clivage strict entre, d'un côté, des parents qui ambitionneraient un futur laïc pour leurs enfants et, de l'autre, des parents souhaitant exclusivement un futur religieux pour leur progéniture. Au contraire, les deux ambitions cohabitent. Les souhaits des parents sont partagés entre un avenir professionnel orienté vers un corps de métier et un service pour la gloire de Dieu. Ce qui veut dire que l'ambition des parents est de voir leurs enfants devenir à la fois des musulmans pratiquants et des travailleurs satisfaits de leurs conditions de vie. L'idée de « bien gagner sa vie » peut avoir un sens unique, mais le parcours pour y arriver n'est pas dépendant d'une trajectoire scolaire fixe.

Graphique 8 : Avenir projeté pour l'enfant

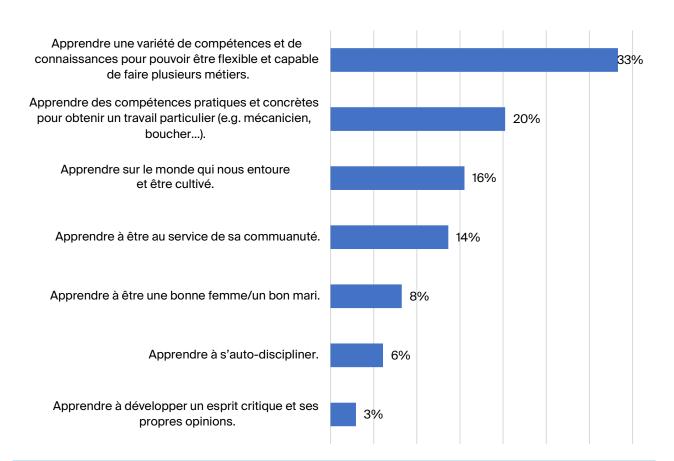


Au sein des ménages, la pratique en termes de choix éducatifs pour les enfants est le résultat d'arbitrages multiples conduisant à des stratégies éducatives dans lesquelles les enfants d'un même ménage se retrouvent à fréquenter des types différents d'établissements prodiguant une éducation islamique ou non. Ainsi, la distribution des parents sondés montre qu'un ménage sur trois a ses enfants inscrits concurremment dans des écoles islamiques informelles (écoles coraniques traditionnelles, médersas et franco-arabes) et dans les écoles formelles (écoles privées confessionnelles, écoles privées laïques et écoles publiques). Cette tendance à bâtir des stratégies éducatives dans lesquelles coexistent des choix pour différents types de systèmes s'explique globalement par une coexistence d'ambitions, en termes de devenir socioprofessionnel envisagé pour l'enfant, dont les fondements sont tout à la fois laïcs et religieux.

Néanmoins, il convient de souligner que les parents dont les enfants sont scolarisés dans l'informel islamique sont tout autant soucieux d'offrir à leurs enfants une perspective professionnelle autre qu'une trajectoire éducative devant conduire l'enfant à exercer dans le cadre strictement religieux (devenir imam par exemple) pour leurs enfants. Ces parents qui espèrent un devenir socioprofessionnel religieux pour leurs enfants souhaitent dans le même temps que ceux-ci puissent avoir les mêmes opportunités dans le champ du laïc, tel qu'en auraient l'intention pour leurs enfants des parents qui scolarisent les leurs dans le formel.

Il est courant par exemple de noter que lorsqu'il a été demandé aux parents de hiérarchiser les compétences à enseigner dans les écoles, les trois jugées prioritaires relèvent de la dimension pratique et professionnelle. Les "compétences générales pour obtenir un métier", les "compétences multiples pour être flexible sur le marché du travail" et les "compétences pour apprendre sur le monde" sont trois piliers de l'éducation formelle. Ils ont pour but de préparer l'élève à trouver un travail par la suite. Ces résultats permettent de relativiser l'hypothèse selon laquelle les parents attendent de l'école qu'elle fasse d'eux de "bons maris" ou femmes ou encore qu'elle les prépare à servir leur communauté. Les attentes scolaires sont ici clairement liées à un souci d'intégration professionnelle de l'enfant.

### **Graphique 9 : Attentes scolaires exprimées**



Message 2 : Les attentes exprimées vis-à-vis de l'offre éducative islamique formelle ou non sont en général plurielles. Les parents souhaitent que leurs enfants puissent avoir conjointement accès à une éducation religieuse et formelle de manière à faciliter l'intégration professionnelle et communautaire de leurs enfants. Néanmoins, plus leurs attentes sont séculaires, plus ils auront tendance à opter pour une scolarité formelle et à adhérer à la démarche d'intégration.

### II.2.2 Ambitions citoyennes et sociales du cursus informel

Bien que les SIE ne disposent pas de programmes clairement conformes au souhait parental de faire des enfants des professionnels de métier (contrairement à la finalité des écoles publiques), il n'en demeure pas moins que l'éducation islamique a également pour objectif la formation de personnes éduquées et sociables, avec des compétences de vie. Ce modèle de « citoyen » doit avoir des qualités de personnes imprégnées de ces enseignements religieux et capables de répondre aux besoins de sa société. C'est pourquoi une part du temps des études coraniques est consacrée aux travaux champêtres et domestiques, au commerce, etc. Chez les parents ayant fait l'expérience de ce parcours, il en résulte une adhésion massive au projet des écoles coraniques, au détriment de l'offre d'éducation officielle jugée non adaptée aux réalités sociales.

« Si tu mets ton enfant à l'école formelle seulement, c'est comme si tu l'as jeté dans le vide »23;

<sup>23</sup> Entretien avec un parent d'élève, le 23 janvier 2020 à Abobo.

« L'école formelle permet certes aux enfants de savoir lire et écrire et de réussir, mais elle ne respecte pas la morale en termes de comportements et de tenue vestimentaire. »24

Ce manque d'intérêt relatif pour les écoles publiques, en dehors des raisons financières, peut s'expliquer par le sentiment qu'il y a eu au fil des années une dilution de l'autorité du "maître", de l'enseignant, constat largement partagé qui limite chez nombre de parents la confiance dans les capacités éducatives de l'école publique. Pour ce type de parents pour qui l'école publique ne correspond plus à ce cadre de "transformation" des enfants qu'ils ont parfois connu eux-mêmes dans le passé, l'autorité du maître n'est pas liée au diplôme des enseignants, mais plutôt à la réputation et à la légitimité de ce dernier comme une personne instruite et respectée, capable de transmettre ses connaissances et valeurs morales aux enfants, mais surtout capable de générer du « savoir-être » chez les enfants. Les parents dont les enfants sont uniquement scolarisés dans le système informel ont par exemple davantage tendance à considérer que le diplôme de l'enseignant est moins important que sa capacité à obtenir l'obéissance de ses élèves. Aussi, ce désintérêt repose-t-il sur des imaginaires sociaux qui ont fait des écoles publiques des instruments de formation des kafri (littéralement « des non croyants » en langue malinké, dérivée de l'expression « kafr » en arabe), au lieu de faire de bons musulmans.

Cela se traduit par une confiance aux structures islamiques d'éducation (SIE) et à leurs promoteurs, garants de la pérennisation de ce mode d'enseignement de la religion et des pratiques culturelles y afférents. En effet, cette proximité des parents avec les SIE s'inscrit dans une ambition de reproduction sociale au centre de laquelle l'objectif de faire de leurs enfants des hommes de foi reste important pour ces familles:

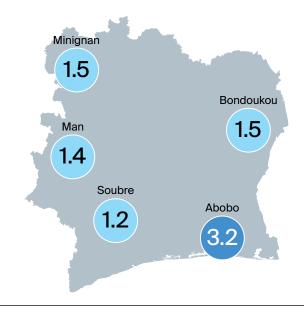
« Parce que quand on aura besoin de Karamoko,25 l'enfant va servir. Quand on aura besoin de tout ce qui est aspect religieux, il va servir. Vous voyez, aujourd'hui quand il y a mariage, il faut un Karamoko, quand il y a décès, il faut un Karamoko. Si ton enfant devient imam, il va servir. Quand il y aura des évènements, c'est lui qu'on voit premier.»26

### II.3 La trajectoire éducative personnelle des parents

Les choix opérés par les parents dans l'éducation de leurs enfants restent en partie liés à leur expérience personnelle. Plus les parents ont été scolarisés longtemps au sein de structures formelles plus les enfants du ménage auront tendance à être scolarisés au sein du même système.

Comme vu précédemment, le niveau de scolarité formelle des parents est relativement bas, il l'est néanmoins moins que celui de leurs enfants. C'est à Man que le niveau de scolarité formelle des enfants du ménage est le plus bas. Il reste néanmoins sensiblement similaire aux autres localités. De manière générale, il apparait qu'il y a peu de disparités territoriales : parmi les parents éduqués, la scolarité de leurs enfants est plus ou moins la même : aucune région n'a davantage tendance à scolariser ses enfants dans les écoles formelles.

Heatmap 5 : Niveau de scolarité formelle des parents



<sup>24</sup> Entretien avec un parent d'élève, le 26 janvier 2020 à Bondoukou.

<sup>25</sup> Maître coranique, personne qui détient une connaissance et qui l'enseigne.

<sup>26</sup> Entretien avec un maître coranique, le 24 janvier 2020 à Soubré.

Message 3 : Une tendance à la reproduction des parcours scolaires a été observée. Dès lors que les parents ont suivi une formation formelle ils ont tendance à répéter ce modèle pour leurs enfants.

### II.5 La disponibilité de l'offre éducative

La proximité géographique des écoles des lieux d'habitation des populations est une donnée importante dans leurs rapports à l'offre de scolarisation formelle. Il a été constaté que plus les parents ont des facilités d'accès aux écoles publiques par la proximité géographique, moins ils font le choix de la scolarisation informelle. En effet, la cartographie scolaire en Côte d'Ivoire en général présente une couverture assez disparate des besoins de demande d'éducation scolaire. Les localités au Nord du pays, du fait de leur faible densité de population, sont moins pourvues en infrastructures scolaires que celles du Sud densément peuplées. Comme vu précédemment, elles souffrent d'un faible accès aux services (Bondoukou et Minignan) tandis que d'autres au Sud et à l'Ouest comme Abidjan et Man jouissent d'une meilleure couverture des services de l'Etat.

Par-delà l'accès limité aux services de base, l'absence d'infrastructures scolaires comme l'école publique

développe chez les populations des démarches palliatives de prise en charge des besoins communautaires en matière d'éducation. Pour les parents de confession musulmane, l'alternative à l'offre d'éducation formelle peut ainsi se trouver dans les écoles privées communautaires avec le personnel rémunéré par la communauté. Également, elle peut déboucher sur les écoles islamiques, surtout que leur ouverture ne dépend d'aucune procédure administrative en général et dans certains cas - avec les médersas - on y a droit à une offre plurielle incluant l'enseignement de l'arabe, l'islam et le français. Dans des contextes de présence de leaders religieux bénéficiant de légitimité sociale et impliqués dans cette entreprise, il peut en découler une influence de ces derniers sur le choix des parents dans l'éducation de leurs enfants.

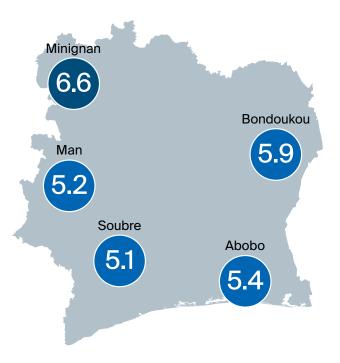
Au sein de notre échantillon, pour 3 parents sur 5 l'école la plus proche est une école islamique tandis que l'école publique n'est plus proche que pour 1 parent sur 5.

Message 5 : La disponibilité d'écoles formelles est un élément prépondérant dans le niveau de scolarité formelle du ménage. Plus l'école formelle est éloignée, plus les parents auront tendance à opter pour l'école informelle la plus proche.

### II.6 Les attentes sociales d'autorité dans la relation pédagogique

Le choix d'offre d'éducation des parents est fortement lié à leur perception du modèle d'autorité auquel ils aspirent. En effet, plus les parents adhèrent à un modèle éducatif basé sur l'autorité, moins ils ont tendance à inscrire leurs enfants dans le système formel. Ce modèle éducatif se traduit par une grande exigence, une stricte obéissance des élèves, l'application de sanctions sévères et l'absence de dialogue. En l'espèce, un ménage obtiendra un score élevé dès lors que les parents considèrent acceptable de frapper les enfants lorsqu'ils ne sont pas sages ou que la principale mission d'un enseignant est d'assurer l'obéissance de ses élèves par exemple.

Heatmap 7 : Adhésion à un modèle éducatif basé sur l'autorité



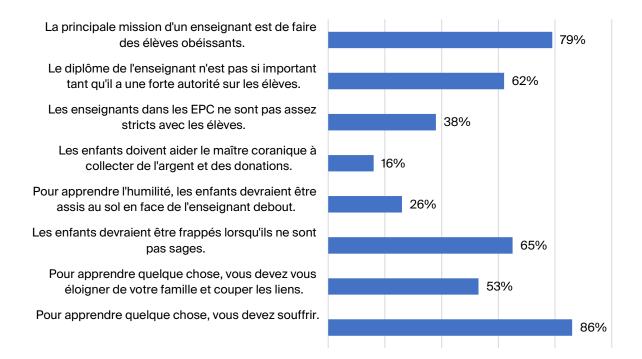
Pour nombre de ces parents, en effet, le modèle éducatif doit également générer chez leurs enfants un savoir-être au terme de leurs études par la transmission de valeurs de respect, d'humilité et d'endurance. Ces valeurs doivent être inculquées par les maîtres et se retrouver dans leurs relations avec les élèves. Or, de plus en plus, les écoles publiques sont présentées comme des espaces où l'autorité des tenants des cours est en pleine érosion. En effet, cette étude a montré que 76% des parents pensent que les enseignants ont perdu leur autorité face aux enfants. Avec la suppression de la méthode « coercitive », les parents estiment que les enseignants n'inspirent plus aucune crainte aux yeux des enfants. Pourtant, dans la conscience collective des parents de tradition musulmane, la chicotte est une composante des outils pédagogiques. D'ailleurs, une règle non écrite dans les établissements coraniques dit que « les enfants assimilent mieux avec la chicotte ».

Cette perception des parents les maintient attachés à une forme d'éducation donnant l'autorité aux enseignants de disposer des enfants à leur guise. L'enfant étant une propriété collective et la chicotte un matériel de travail, cette forme d'éducation reste loin de traduire une idée de mauvais traitements et autres formes d'abus. De Bondoukou à Minignan, en passant par les localités au Sud, l'étude révèle ainsi qu'une proportion élevée de parents est favorable au recours à la « méthode coercitive » dans l'encadrement des enfants.

L'indicateur "adhésion à un modèle éducatif basé sur l'autorité" a été mesuré à travers une série d'éléments présentés sur le graphique ci-dessous. Les résultats indiqués montrent la proportion de parents ayant tendance à être "relativement" et "totalement" d'accord avec les affirmations présentées. En général, les parents ont ici tendance à considérer que l'instruction repose sur des valeurs comme l'obéissance et l'autorité. Il est à noter que bien que le niveau d'adhésion à ce type d'éducation soit relativement élevé, nous avons pu identifier que les parents dont les enfants ont été uniquement scolarisés dans le système informel avaient tendance à davantage souscrire à ces principes d'éducation que les parents dont les enfants sont uniquement inscrits dans le système formel.

### Graphique 10 : Éléments de soutien à un modèle d'autorité

### Pourcentage de personnes plutôt d'accord avec les affirmations suivantes:



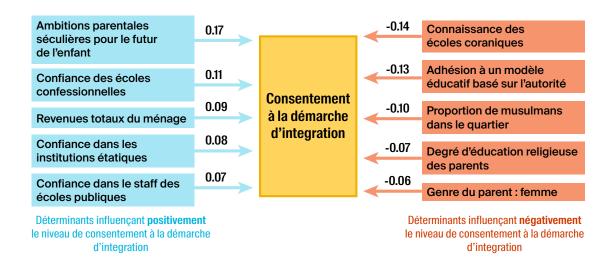
Message 6 : Le modèle éducatif basé sur l'autorité est clairement un moteur de la demande sociale qui tend à décourager les parents à souscrire à une scolarisation formelle. En effet, plus les parents sont attachés à une éducation basée sur l'autorité, moins ceux-ci ont d'enfants scolarisés dans le système formel, moins ils se sentent convaincus par un changement de scolarité vers une EPC et moins ils soutiennent le processus d'intégration.

III. Les sources de résistance à la démarche d'intégration et à la scolarité formelle

### III. Les sources de résistance à la démarche d'intégration et à la scolarité formelle

ette partie vise à rendre compte des déterminants négatifs et des tendances sociales qui affectent la réussite de la politique d'intégration. En effet, si une majorité des parents accepte le principe de l'intégration des enfants des SIE et souhaite offrir à ses enfants un curriculum formel, il existe néanmoins des facteurs qui contribuent à alimenter des formes de résistance à la démarche d'intégration.

Graphique 11 : determinants influençant le "consentement a la demarche d'integration"



Trois principales dynamiques ressortent pour renseigner le développement de cette politique : la façon dont les parents considèrent « la religion à l'école », l'environnement communautaire dans lequel ils évoluent et leur relation à la mixité sociale.

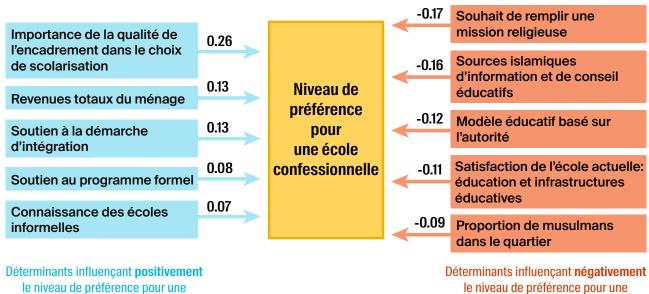
### III.1 Pourquoi ne pas opter pour une école confessionnelle ? La question de la religion à l'école

L'étude montre qu'il ne semble pas exister, de façon manifeste, une résistance stricte au sein de la communauté musulmane à l'idée d'une scolarisation formelle. Indifféremment du capital culturel, économique ou du niveau de religiosité du ménage, la propension à vouloir une scolarité pour tout ou partie des enfants dans une structure d'éducation formelle, qu'elle soit laïque ou confessionnelle, est égale pour tous. En effet, plus de deux parents sur trois se disent même prêts à opter pour une école privée confessionnelle (EPC), en lieu et place de l'école informelle dans laquelle sont actuellement scolarisés leurs enfants. Seulement, bien qu'une grande majorité de parents soit dans la disposition à vouloir opérer un changement de trajectoire scolaire de leurs enfants par son inscription dans une structure formelle, il n'en demeure pas moins que ces derniers restent maintenus dans le système informel. Le modèle ci-dessous tente d'expliquer cette situation

en relevant les facteurs qui tendraient à décourager les parents à opter pour une scolarisation dans une EPC. Les résultats montrent que les sources d'informations islamiques, l'homogénéité sociale du quartier (prégnance du communautarisme) et le souhait

de remplir une mission religieuse constituent tous des déterminants d'influence négative : tous les trois facteurs ont tendance à démotiver les parents de changer la trajectoire scolaire informelle de leurs enfants.

Graphique 12 : determinants influençant le niveau de préférence pour une école confessionnelle



école confessionnelle

école confessionnelle

Il peut paraître surprenant que ce soit la dimension religieuse qui affaiblisse la préférence pour les EPC - écoles dont l'enseignement, par principe, est à base religieuse. Pour clarifier la situation, les données suivantes vont s'attarder sur ce que les parents attendent de l'école, ou plus précisément sur ce qu'ils entendent par « enseignement religieux ».

En ce sens, quatre composantes clés ont été développées pour permettre de rendre lisible ce que les chefs de ménages qui ont la responsabilité de la décision pour le choix de scolarisation des enfants établissent comme leur vision de la façon dont la tradition islamique et les principes religieux devraient être contenus et véhiculés dans l'enseignement et dans le fonctionnement de l'institution scolaire à fondement confessionnel islamique. Il s'agit de la nature perçue de ce que devrait être un curriculum à base religieuse, ce qui est considéré comme devant être le vécu de la religiosité dans l'espace scolaire, les aspirations à des débouchés « religieux » pour les enfants en fin de parcours scolaire et le niveau d'implication attendu du leadership religieux dans la gouvernance scolaire.

### Graphique 13: Composantes du religieux à l'école

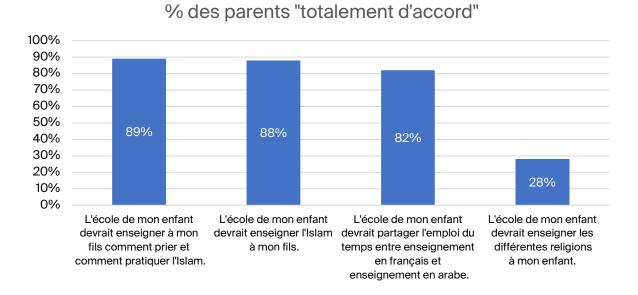


# III.1.1 Demande sociale et nature attendue d'un curriculum de type religieux

Cet indicateur rend compte du contenu religieux du curriculum attendu par les parents. Les chefs de ménages consultés dans la présente étude attendent de l'école qu'elle délivre à leurs enfants une instruction dont la nature intrinsèque serait clairement d'orientation religieuse. Au total, 95% des parents sondés considèrent ainsi que l'école doit enseigner à leurs enfants la pratique la prière islamique et la foi musulmane. L'accent mis sur la religion musulmane est particulièrement affirmé dans la mesure où moins

d'un parent sur trois considère que l'école devrait enseigner toutes les religions. Il y a donc clairement une attente liée à l'enseignement exclusif de l'islam et une demande sociale forte de capacité pour la structure islamique d'éducation à jouer un rôle de vecteur d'éducation religieuse et de « conversion » des enfants qui les fréquentent en véritables « musulmans modèles » vivant selon les principes et préceptes de leur religion.

Graphique 14 : Rapports à l'orientation du contenu éducatif de l'école

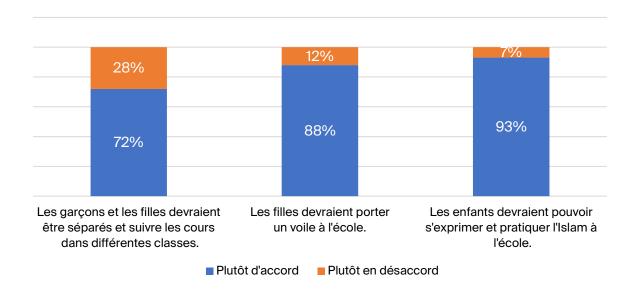


Aussi, comme l'illustre la Graphique 13, il est donc fortement attendu de la structure islamique d'éducation qu'elle lui enseigne comment prier et pratique au quotidien l'islam, qu'elle accorde priorité dans son programme scolaire à l'enseignement de l'arabe, que le temps de l'apprentissage scolaire soit consacré dans des proportions largement significatives à l'apprentissage de la langue arabe, concurremment au français, et que dans le curriculum et il fait peu ou sinon pas du tout cas des autres religions, la référence à l'islam devant être la règle. Cette perception de ce que devrait être la nature réelle de la structure d'éducation et le contenu souhaité de son curriculum se superpose à une attente de structuration de l'espace et de la vie scolaire qui valorise une forme particulière de religiosité fondée sur les « normes » islamiques.

### III.1.2 Attentes sociales de « religiosité » à l'école

De façon constante, les parents d'élèves sondés semblent accorder une importance significative au respect strict de certains principes religieux devant organiser la vie au quotidien dans l'espace scolaire : organisation stricte de la cohabitation filles/garçons dans l'enceinte de l'établissement, exigence de tenue vestimentaire « règlementaire » pour la femme et/ou la jeune fille, prescription du port du hijab, prohibition du port de shorts, tee-shirts et d'habits moulants pour les femmes, etc. De façon spécifique, sur la mixité des salles de classes, près de 70% des parents établissent être opposés à la présence des filles et garçons dans la même enceinte, ou à tout le moins qu'ils y partagent le même table-banc (cf. Graphique 14).

Graphique 15: Rapport à la mixité



Ces résultats permettent d'illustrer l'attention portée, non seulement à l'enseignement de l'islam mais au respect des principes religieux supposés organiser et codifier l'occupation de l'espace par les élèves dans une structure islamique d'éducation qui s'assume comme tel. Nombre de parents souhaitent en effet que ces principes constituent le cadre règlementaire de référence de la vie quotidienne à l'école. Par ailleurs, cette prégnance du religieux ne doit pas se résumer, pour certains de ses parents, qu'au parcours et à la vie scolaire. Elle doit selon eux être aussi lisible dans le devenir professionnel post-formation.

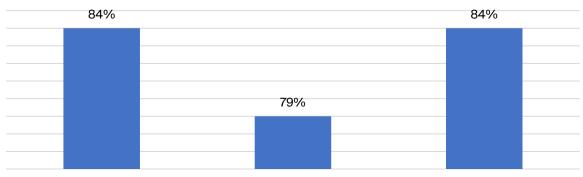
### III.1.3 Aspiration à des débouchés « religieux » pour les enfants

Comme vu précédemment, une majorité de parents souhaitent que leurs enfants puissent poursuivre un parcours scolaire qui débouche sur la possibilité d'une insertion dans une carrière professionnelle laïque classique. Il convient néanmoins de relever que des attentes pour une trajectoire professionnelle à fondement religieux ne sont pas exclues, surtout lorsqu'elles sont ramenées à l'échelle de l'ensemble des enfants scolarisés du ménage. Ainsi, 93% des parents estiment qu'au moins un de leurs enfants devrait pouvoir suivre une éducation religieuse typique garantissant leur insertion socioprofessionnelle

dans un domaine proche du religieux ou, plus prosaïquement, comme le souhaitent 84% des chefs de ménages, il faudrait qu'au moins un de leurs enfants puisse exercer la fonction d'imam. L'école, pour ces parents, ne doit pas en ce sens proscrire toute opportunité de carrière religieuse. En d'autres termes, l'institution scolaire doit cumulativement offrir des possibilités d'insertion socioprofessionnelle classiques tout en maintenant ouverte le champ des opportunités de carrière relevant typiquement du domaine du religieux.

### Graphique 16 : Déterminants du choix d'une Structure Islamique d'Éducation

### Raison qui me pousserait à choisir cette école



L'emploi du temps est organisé pour permettre à mon fils de suivre une éducation religieuse parallèle.

continuer ses études dans des pays arabo-musulmans.

Mon enfant va avoir la possibilité L'école suit le programme formel d'obtenir une bourse pour pouvoir mais maintient un enseignement islamique.

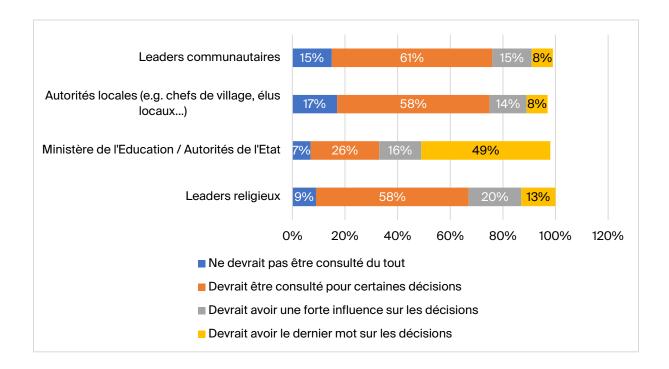
En lien donc avec ces attentes, comme l'illustre la Graphique 15, pour les parents, le programme scolaire devrait être établi conséquemment. Il devrait mettre l'emphase sur la formation « au religieux », donner la possibilité aux enfants de pouvoir être bénéficiaires de bourses ou autres allocations leur permettant de rendre dans les pays arabo-musulmans

pour y parfaire leur culture islamique (et pas seulement) et conserver, pour ceux des établissements qui dérouleraient le programme formel, l'enseignement islamique dans son intégralité. Cela n'est possible du point de vue de certains des parents sans que les autorités musulmanes ne soient parties prenantes à la gouvernance de la vie scolaire.

### III.1.4 Engagement des acteurs communautaires dans le leadership de l'école

Sur la question de l'implication du leadership musulman dans la gouvernance scolaire, il est important de noter que les parents ne réclament pas spécialement un engagement plus important des leaders religieux et communautaires dans les affaires de l'école. Les parents attendent que ceux-ci soient consultés mais pas nécessairement parties prenantes de la vie et de l'encadrement scolaires. Le Ministère de l'Education nationale et les autorités centrales sont les acteurs qui selon les parents d'élèves consultés doivent avoir le dernier mot. Ainsi pour 57% des répondants, les leaders religieux musulmans devraient être consultés (alors que seul 12% de l'échantillon considèrent qu'ils devraient avoir le dernier mot). Par contre, 48% de l'échantillon estiment que le Ministère devrait avoir le dernier mot.

Graphique 17 : Nature de l'implication du leadership religieux dans la gouvernance scolaire

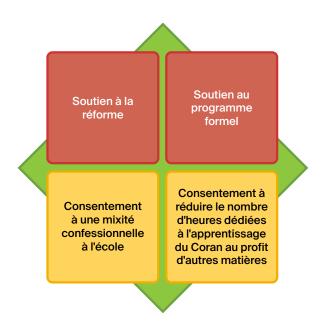


### III.2 Pourquoi ne pas adhérer à la démarche d'intégration? La mixité sociale et l'environnement communautaire

L'objectif du troisième modèle est de comprendre dans quelle mesure les parents tendent à soutenir le processus d'intégration dans son ensemble : l'adhésion à la démarche institutionnelle et à ses effets réels et pratiques.

Dans un premier temps ont donc été identifiés le degré de soutien à l'idée générale du processus d'intégration (i.e. « êtes-vous d'accord avec la réforme ? ») ainsi que le degré d'adhésion au curriculum formel (e.g. "apprendre à compter et calculer en français", "apprendre l'histoire et la géographie de la Côte d'Ivoire"...). Dans un second temps, les conséquences sociales, pratiques, réelles de la démarche d'intégration ont fait l'objet de questionnements. Il s'agit ici de vérifier que les parents admettent que celle-ci va s'accompagner d'une réduction des heures dédiées à l'apprentissage du Coran au profit de matières «formelles». Mais, il importait aussi de vérifier dans quelle mesure les parents sont enthousiastes à l'idée de voir leurs enfants scolarisés avec des pairs et des enseignants issus de confessions différentes. L'agrégation de ces indicateurs permet ainsi de mesurer le « soutien à la démarche d'intégration » c'est-à-dire d'évaluer le niveau de consentement avec la réforme et avec ses implications concrètes.

### Graphique 18 : Composantes du soutien à la réforme



Le "consentement à la démarche d'intégration" a été conçu autour de 4 indicateurs.

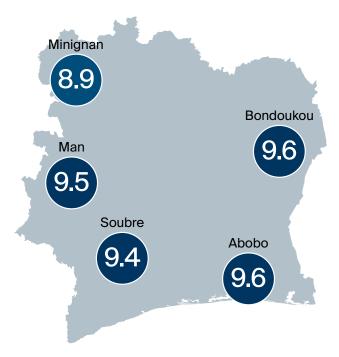
D'abord (en rose), les deux premiers indicateurs nous informent sur le niveau d'adhésion des parents à la réforme (i.e. "dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la réforme ?") et sur le niveau d'adhésion au curriculum formel (i.e. "souhaitez-vous que votre enfant étudient les mathématiques en français, l'histoire et la géographie du pays...?").

Les deux indicateurs suivants (en jaune) s'intéressent davantage aux conséquences pratiques de la démarche d'intégration dans la vie scolaire de l'enfant : la mixité confessionnelle à l'école (i.e. "dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'idée que vos enfants aillent à l'école avec des enfants et des enseignants issus d'autres confessions ?") et la réduction de l'enseignement religieux (i.e. "dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la réduction du nombre d'heures dédiées à l'enseignement religieux ?")

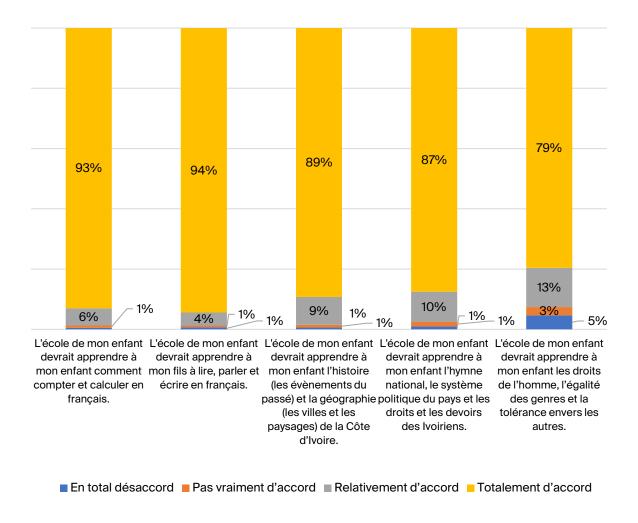
Ainsi, l'agrégation de ces quatre dimensions permet d'avoir une idée précise sur le degré de consentement à l'opérationnalisation de la démarche d'intégration dans son ensemble. En résumé, plus les parents sont favorables à chacun de ces indicateurs plus ils sont considérés comme étant enthousiastes à la démarche d'intégration.

Les parents interrogés manifestent clairement une adhésion au principe général de la politique d'intégration et soutiennent le processus institutionnel. En général, entre 82% et 90 % des parents sont « totalement d'accord » avec la politique d'intégration des enfants des SIE dans le système formel d'éducation. Seule la région de Minignan enregistre un score légèrement discordant puisque dans cette zone « seuls » 72.5% des parents sont totalement d'accord avec la réforme. Dans le même sens, une majorité de parents adhère à l'enseignement du cursus formel. Une liste d'éléments du curriculum formel a été soumis aux parents et a ainsi permis de mesurer dans quelle mesure ils étaient disposés à voir leur école enseigner ces enseignements à leurs enfants. Comme le montre le graphique, une large majorité de parents est totalement d'accord avec l'idée de voir leurs enfants apprendre à lire, parler et écrire en français, apprendre à compter en français, apprendre le système politique et civique de la Côte d'Ivoire comme son histoire et sa géographie...

### Heatmap 8 : Adhésion à la réforme





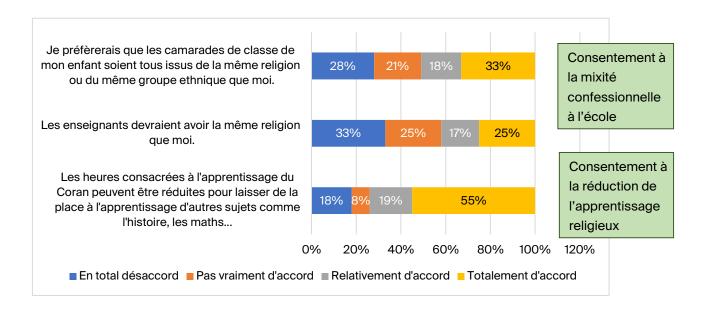


On voit donc que les parents sont particulièrement ouverts à la réforme et souhaitent que leurs enfants aient accès au curriculum formel. Ce n'est donc pas ici que la résistance se loge. Pour comprendre pourquoi les parents se montrent réticents, il faut s'attarder sur les conséquences pratiques et sociales de la réforme : la mixité confessionnelle et la contraction du contenu de l'enseignement religieux.

# III.2.1 Résistance à la mixité confessionnelle et à la contraction/dilution supposée du temps et du contenu de l'enseignement religieux

Si le soutien à la réforme et au programme formel fait l'objet d'un large consensus, il semble néanmoins que les parents se montrent moins enthousiastes pour ce qui relève de la mixité confessionnelle et de la réduction du nombre d'heures dédiées au Coran. Les scores de ces deux variables révèlent par ailleurs de plus grandes disparités territoriales que pour les 2 autres variables où le score semble davantage harmonisé à travers les 5 régions. Les parents vivant dans les régions de Bondoukou et Minignan sont par exemple particulièrement peu enthousiastes à l'idée de voir leurs enfants scolarisés avec des enfants et enseignants issus d'autres confessions.

Graphique 20 : deux composantes-cles de l'adhésion à la reforme.

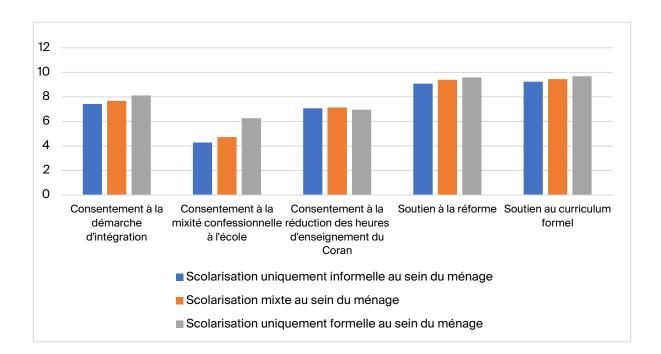


Le graphique ci-dessus permet de représenter l'adhésion mitigée aux deux autres composants de l'indicateur « soutien à la réforme ». Un parent sur 2 pense que les camarades de classe de leur enfant devraient être issus de la même religion ou du même groupe ethnique et 4 parents sur 10 sont d'accord avec l'idée que les enseignants devraient être de la même religion qu'eux. Une majorité de parents reste relativement d'accord avec l'idée de réduire les heures dédiées à l'enseignement de l'islam - néanmoins cette éventualité enregistre moins d'adhésion que le passage vers le curriculum formel. La possibilité de voir des enseignants et des camarades de classe issus d'autres confessions recueille bien moins d'avis positifs. Pour le dire autrement, si l'enseignement du curriculum formel soulève une large adhésion, les répondants sont moins enthousiastes à l'idée de réduire l'enseignement du Coran et de voir leurs enfants évoluer dans un environnement multiconfessionnel. Pour être encore plus précis, les parents de l'échantillon sont moins réticents à une baisse des heures d'enseignement religieux engendrée par la réforme que par la mixité confessionnelle que celleci risque de provoquer.

Afin de clarifier la distribution du soutien aux différents éléments du processus institutionnel, la Graphique 20 ci-dessous permet d'observer le niveau d'adhésion aux différents changements induits en fonction de la situation scolaire des enfants<sup>27</sup>. On peut alors observer que les parents dont tous les enfants ne sont pas scolarisés dans le système formel ont en général moins tendance à adhérer aux différents éléments de la réforme (même si les niveaux d'acceptation restent globalement positifs) mais que l'écart avec les parents dont tous les enfants sont scolarisés dans le système formel est plus fort lorsque l'on aborde la question de la mixité sociale à l'école. En d'autres termes, la conséquence de la réforme qui est jugée la plus menaçante est l'idée que les enfants soient scolarisés avec des camarades de classe et des enseignants issus d'une autre confession. C'est ici le principal facteur qui pourrait pousser à atténuer l'enthousiaste à l'égard de l'intégration. Les raisons de cette méfiance à l'égard de la mixité confessionnelle sont vraisemblablement plurielles et complexes. Une possibilité d'éclairer ce point serait de revenir sur le style de vie et le quotidien communautaires des parents interrogés<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> C'est-à-dire en fonction des 3 catégories identifiées plus haut : parents dont tous les enfants sont scolarisés dans le système formel, parents dont certains enfants sont scolarisés dans le système formel, parents dont aucun enfant n'est scolarisé dans le système formel.

<sup>28</sup> Voir partie « Mode de vie communautaire »



Graphique 21: Soutien à la politique d'intégration.

# III.2.2. Le « communautarisme » religieux comme contrainte à l'adhésion au processus

L'homogénéité sociale du quartier comme le degré d'éducation religieuse des parents agissent comme des facteurs structurant la demande sociale d'éducation islamique. L'absence de mixité sociale comme un niveau élevé d'instruction religieuse tendent tous deux à alimenter le rejet de la démarche d'intégration. Il est par ailleurs à noter que la connaissance des écoles coraniques constitue également un facteur négatif. Les parents qui ont le plus de connaissances sur leur fonctionnement sont ceux dont les enfants fréquentent davantage ces entités. De fait, ce type d'école n'étant pas particulièrement candidat à l'intégration au système formel, on peut imaginer que les parents ne soient pas enthousiastes et

convaincus par le processus en tant que tel.

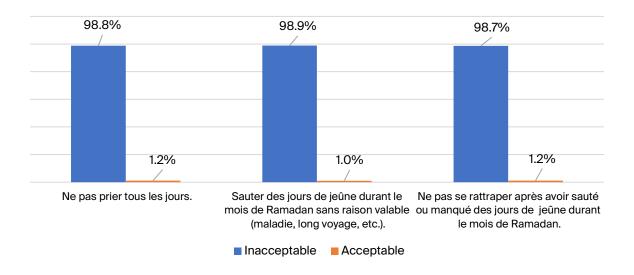
Connaissance des écoles coraniques, homogénéité sociale, degré d'éducation religieuse, crainte de la mixité confessionnelle sont autant d'éléments qui dessinent une configuration particulière de style de vie communautaire. La partie suivante vise à lister les caractéristiques « communautaires » de l'échantillon étudié et qui peuvent à certains endroits agir comme des freins à la scolarisation formelle et à la démarche d'intégration de manière générale. L'objectif est ici de dresser un portrait de l'échantillon dans sa dimension communautaire.

## III.2.2.1 Engagement religieux : un manque de savoir théorique compensé par un engagement pratique

Seulement 1 parent sur 4 en moyenne considère avoir un niveau de connaissance coranique avancée et 64% d'entre eux estiment leur niveau de langue arabe faible. Pour ces parents musulmans, ce manque d'instruction coranique et cet illettrisme sont compensés par un engagement religieux impor-

tant. Évoluant dans un environnement marqué par un communautarisme fort, le manque de connaissances théoriques semble être rééquilibré par une condamnation des pratiques jugées contraires à la religion, le manquement à la prière quotidienne ou le non-respect du jeûne pendant le mois de Ramadan.

Graphique 22: Engagement religieux.



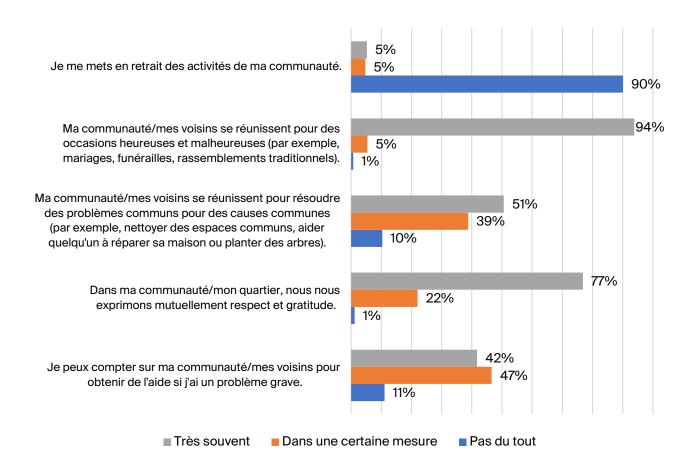
### III.2.2.2 Homogénéité sociale et faible accès aux services

Lors de ce travail de collecte de données, il a également été observé un accès limité des populations aux services sociaux de base - parmi lesquels les écoles publiques. Souvent ce désert éducatif est couplé à un communautarisme fortement structuré autour de l'islam (63% des enquêtés ont des voisins en majorité musulmans). Dans ce contexte d'absence ou de difficultés à accéder à des structures formelles, des pratiques d'« entre soi » ont tendance à se développer autour de projets pour entretenir les liens sociaux. Au chapitre de ces activités, il peut apparaître des programmes alternatifs d'éducation des enfants à travers des écoles communautaires islamiques, parfois sous le leadership d'autorités religieuses. Ces dernières bénéficient d'un capital sympathie important auprès des ménages (plus de 90% d'opinions favorables) - puisque c'est à elles que revient la gestion des affaires culturelles (mariages, baptêmes, obsèques, etc.) - et jouent un rôle non négligeable dans le processus d'acceptation de l'intégration des SIE dans le système éducatif national.

### III.2.2.3 Coopération et auto-organisation communautaires

En effet, la communauté est le référent social de premier plan des individus, en l'absence d'une culture de solidarité établie à l'échelle du pays. On y a recours en cas de maladies, de difficultés financières, de décès, etc. Environ 80% des enquêtés affirment compter sur leur communauté en cas de nécessité. Cette place importante du communautarisme dans la vie des individus a un poids considérable dans leurs décisions, comme c'est le cas des musulmans, dont les communautés sont organisées autour de Graphiques religieuses (imam, cheikh, prédicateurs, etc.). C'est d'ailleurs ce que cette étude menée auprès des ménages musulmans confirme. En effet, l'idée d'auto-organisation communautaire est un sentiment majoritairement partagé au sein de l'échantillon. Ici les répondants ont tendance à considérer par exemple que la communauté devrait s'organiser elle-même en accord avec ses principes et traditions, que l'intervention des autorités étatiques n'est pas nécessaire ou encore que les imams et leaders religieux sont les autorités qui devraient organiser la vie quotidienne.

Graphique 23: Coopération et auto-organisation communautaire.



Ces principes peuvent alors alimenter une dynamique de « repli sur soi » ou un développement de « pratique d'entre soi » dans la gestion des affaires publiques, entretenu par la configuration religieuse du cadre de vie et l'importance accordée aux Graphiques religieuses.

### III.2.2.4 Confiance dans les institutions religieuses comme pourvoyeurs d'information

Dans ce système à dominance musulmane, le régulateur des affaires reste l'imam, le cheikh - auguel on peut associer celui parmi les membres qui a un pouvoir financier conséquent - de qui émane toutes les décisions communautaires. D'ailleurs, la confiance exprimée en ces autorités locales, les imams particulièrement, est de l'ordre de 95%. Alors dans un contexte où l'imam est plus porté vers une SIE, cette tendance peut influencer la décision de scolarisation

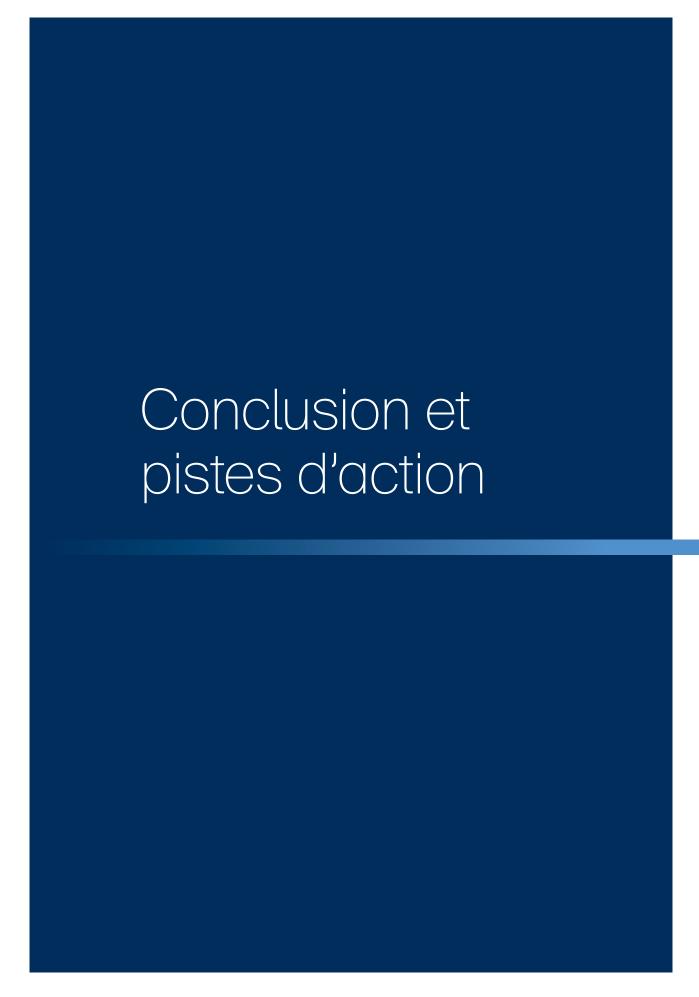
des parents. Surtout qu'en procédant autrement, il y a le risque pour les contrevenants de s'attirer l'inimitié du guide religieux et se mettre en marge de la société. Cette dynamique permet ensuite d'expliquer que la tendance à rechercher des informations sur la scolarité auprès de sources islamiques puisse démotiver les parents à changer la trajectoire scolaire de leurs enfants.

#### III.2.2.5 Connaissance et distance des écoles informelles

De ce travail de collecte de données dans cinq localités du pays, une constante se dégage nettement : l'attachement des parents à un enseignement islamique. Ainsi, il découle de ce constat que plus ces responsables de ménages sont attachés à ce type d'enseignement, moins ils font le choix d'une scolarisation formelle pour leurs enfants. Les institutions foyers de cet enseignement (médersa, école franco-arabe, etc.) continuent de bénéficier d'un ancrage social important. Pour leur rigueur dans l'enseignement de l'arabe et des valeurs islamiques, les médersas occupent une place de choix dans l'ordre de préférence des parents. Les écoles informelles ou dougouma kalan, en dépit de leur caractéristique d'institutions pionnières d'éducation coranique moins orientée vers l'acquisition de compétences en lien avec le marché économique de l'emploi, conservent un statut social important. Quant aux écoles franco-arabes, elles sont moins privilégiées dans les choix de scolarisation des parents que les deux autres.

Le peu d'intérêt accordé à ce dernier type d'école peut s'expliquer d'une part par le refus des parents d'inscrire leurs enfants dans un système éducatif où le français, la langue des blancs<sup>29</sup>, est enseigné. D'autre part, ces écoles peuvent constituer des alternatives aux soucis du coût de la scolarisation formelle ou à l'absence d'écoles formelles pour les parents consentant à la réforme éducative. Cependant, dans la mesure où il est constaté un réel consentement des parents à l'intégration des SIE (92% des opinions), il revient à la stratégie nationale de tenir compte des besoins exprimés (effectivité de la politique de la gratuité de l'école, facilitation du processus d'intégration des SIE informelles, etc.).

<sup>29</sup> Dans certains milieux, le français est encore perçu comme une langue étrangère, celle de l'entreprise coloniale et des missionnaires chrétiens.



### **Conclusion et pistes d'action**

a présente étude sur la demande sociale d'éducation islamique en Côte d'Ivoire a été conduite à Minignan, Man, Soubré, Bondoukou, et Abobo et a pris en compte un échantillon de 1000 parents d'élèves de confession musulmane.

Globalement, ceux-ci ont invariablement tendance à scolariser leurs enfants dans une variété de structures d'éducation, que celles-ci soient islamiques ou non, formelles ou non formelles. Leur tendance à s'orienter vers des structures formelles d'éducation est néanmoins influencée par un nombre de facteurs, au premier rang duquel se place le niveau de revenus. En effet, plus leurs revenus totaux sont importants, plus les parents ont tendance à scolariser leurs enfants dans le système formel. A contrario, plus ils ont des conditions et moyens d'existence précaires, plus ils semblent scolariser leurs enfants dans des structures islamiques non formelles d'éducation.

Cette tendance à préférer l'offre islamique informelle d'éducation pour la scolarisation de tout ou partie des enfants dans ces ménages vulnérables est également renforcée : (1) lorsque ces parents semblent avoir de ces structures une assez bonne connaissance pour les avoir eux-mêmes fréquentées le plus souvent (ils reproduisent donc à travers leurs enfants leur propre trajectoire éducative), (2) lorsque l'offre formelle d'éducation n'existe pas dans leur environnement ou, (3) lorsqu'elle y existe, ces parents ne semblent pas y retrouver le modèle d'autorité qu'il souhaitent dans la relation pédagogique entre précepteurs et élèves. Par ailleurs, (4) plus le capital confiance qu'ils ont dans le personnel d'encadrement ayant en charge l'éducation des enfants dans ces structures islamiques d'éducation est important, plus ils ont tendance à s'y référer.

Toutefois, il ne semble pas exister, de façon manifeste, une résistance stricte au sein de cette communauté musulmane à l'idée d'une scolarisation formelle. Ce d'autant plus qu'indifféremment du capital culturel, économique ou du niveau de religiosité du ménage, la propension à vouloir une scolarité pour tout ou partie des enfants dans une structure d'éducation formelle, qu'elle soit laïque ou confessionnelle, est égale pour tous. Aussi, la majorité de ces parents est particulièrement ouverte au processus institutionnel d'intégration en cours. Une bonne partie d'entre eux souhaitent en effet offrir à leurs enfants un curriculum formel et une éducation concourant à des chances d'intégration socioprofessionnelle égale à celles de tous les autres enfants.

Néanmoins des formes de résistances susceptible de diluer l'adhésion au processus sont observées et sont nourries par une demande forte de « la religion à l'école et dans l'école », un communautarisme parfois inhibiteur et un refus de la mixité socioreligieuse dans les structures islamiques d'éducation. Sur la place et le poids du religieux et la crainte de sa dilution, il est ramené à la nature perçue de ce que devrait être un curriculum à base religieuse, ce qui est considéré comme devant être le vécu de la religiosité dans l'espace scolaire, les aspirations à des débouchés « religieux » pour les enfants en fin de parcours scolaire et le niveau d'implication attendu du leadership religieux dans la gouvernance scolaire.

De fait, l'attachement exprimé pour une identité religieuse que pourrait menacer le processus d'intégration est fort. Il y a encore au sein de ces parents la crainte d'une dilution de l'identité religieuse de l'enfant sous l'influence notamment de la mixité confessionnelle induite par le processus d'intégration. Ce sentiment de menace est alimenté par un environnement communautaire homogène marqué par un engagement religieux fort, par une influence des leaders religieux, par une ten-

dance à l'auto-organisation et à la coopération communautaires, par une homogénéité sociale des quartiers habités et par une faible présence de l'Etat (en termes de services publics et d'infrastructures scolaires formelles).

### Recommandations

L'étude des déterminants de la demande sociale d'éducation islamique chez les parents ciblés par la politique d'intégration des SIE au système formel a permis de dégager des recommandations clés pour favoriser l'adhésion des parents au processus. Ces recommandations ont fait l'objet de discussions et d'amendements lors de séances de restitution facilitées auprès du MENET-FP et des populations sondées. Une fois finalisées, elles seront disséminées avec les résultats de l'étude auprès des principaux acteurs identifiés pour leur mise en œuvre.

1. Instaurer des mesures d'accompagnement aux familles les plus vulnérables pour les aider à prendre en charge les coûts de scolarité des ECI et leur permettre d'y scolariser leurs enfants.

L'enquête a mis en évidence que le niveau de revenu était un facteur fondamental structurant la demande sociale d'éducation islamique. Qu'il s'agisse du niveau de scolarisation formelle au sein du ménage, de la propension à changer de scolarisation (vers les EPC) ou encore du soutien à la réforme, des revenus élevés encouragent invariablement les parents à se montrer plus enthousiastes envers la démarche d'intégration. A l'opposé, les ménages ayant de faibles revenus, a fortiori lorsqu'ils ont beaucoup d'enfants, sont mois amenés à scolariser tout ou partie de leurs enfants dans le système formel, par manque de moyens et/ou par crainte d'un surenchérissement des coûts liés à la scolarité. Il est ainsi recommandé:

Au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'enseignement Technique (MENET-FP):

→ Maintenir le **don de kits scolaires** en début d'année scolaire aux enfants provenant de familles à faible revenu pour alléger les coûts éducatifs des parents et les inciter à scolariser leurs enfants dans les ECI.

- → Favoriser le **développement économique** des zones où le niveau de revenu est particulièrement bas, notamment à travers la promotion d'activités créatrices de revenus (AGR).
- → Instaurer une subvention pour chaque enfant issu d'une famille vulnérable accueilli dans une ECI.

A la Plateforme des organisations islamiques d'éducation:

- → Inciter la communauté musulmane à développer un système de solidarité pour soutenir les familles les plus défavorisées et prendre en charge leurs frais de scolarité.
- 2. Renforcer <u>l'accessibilité géographique</u> des écoles confessionnelles islamiques (ECI), notamment dans les « déserts éducatifs » pour favoriser l'intégration des enfants de ces zones au système formel.

La disponibilité d'écoles formelles est un élément prépondérant dans les choix de scolarisation du ménage. L'étude a ainsi démontré que plus l'école formelle est éloignée, plus les parents auront tendance à opter pour l'école informelle la plus proche. Vu que nombre de structures islamiques d'éducation ont tendance à s'implanter dans des zones faiblement dotées d'une offre éducative formelle, encourager l'engagement de ces Structures Islamiques d'Education (SIE) dans le processus d'intégration pourrait aider une bonne part des enfants inscrits dans ces zones à bénéficier d'un encadrement de qualité. Aussi, est-il recommandé:

Au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'enseignement Technique (MENET-FP):

- → Opérer une cartographie des « déserts éducatifs » dans lesquels les SIE non formelles sont les seules options d'éducation pour les parents.
- → Renforcer les mesures d'accompagnement des SIE de type franco-arabe se trouvant dans ces zones pour accélérer leur intégration au système formel.
- → Faciliter la création de nouvelles ECI dans ces « déserts éducatifs » en accompagnant les promoteurs dans les démarches administratives et financières nécessaires à l'ouverture de leurs écoles.

A la Plateforme des organisations islamiques d'éducation :

→ Encourager la construction et l'ouverture d'ECI en communiquant aux promoteurs les besoins d'éducation formelle islamique dans ces « déserts éducatifs ».

# 3. Appuyer les SIE formelles pour rendre leur <u>offre éducative plus adaptée aux</u> <u>attentes et projets éducatifs des parents</u> ciblés par la politique d'intégration.

L'étude a montré que les parents souhaitent que leurs enfants puissent avoir parallèlement accès à une éducation religieuse et formelle de manière à faciliter leur intégration communautaire et professionnelle. Néanmoins, plus leurs attentes ont de fondement religieux (en termes de socialisation à l'Islam, débouchés religieux post-formation, etc.), moins ils ont tendance à opter pour une scolarité formelle et à adhérer à la démarche d'intégration. Chez certains parents, un frein à l'intégration de leurs enfants réside en effet dans la crainte d'une dilution de la religiosité dans l'espace scolaire, que ce soit en termes d'heures d'apprentissage du Coran et de la langue arabe, ou de l'environnement scolaire de l'enfant (mixité sociale, port du voile, mixité de genre, etc.). Il est ainsi recommandé:

Aux promoteurs des SIE intégrées :

- → Renforcer les efforts et moyens de communication sur les ECI en organisant des rencontres, des journées portes ouvertes et des séances d'information pour accroitre le niveau de connaissance des parents, répondre à leurs préoccupations et réduire la distance psychologique qui empêche certains de choisir une école formelle islamique pour leurs enfants.
- → Engager un dialogue inclusif avec des parents d'élèves scolarisés dans leurs écoles pour les impliquer dans la gouvernance de leurs établissements et la définition des règles de vie scolaire.

Au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'enseignement Technique (MENET-FP):

→ Favoriser la **mise en place d'un accord** avec la Plateforme des organisations islamiques d'éducation sur la part de l'enseignement religieux dans le quantum horaire, et sa communication auprès des membres de la communauté musulmane.

# 4. Favoriser la transition des maîtres et enfants des écoles coraniques vers le programme officiel à travers des mesures d'accompagnement répondant à leurs besoins spécifiques.

Les écoles coraniques répondent à une demande socio-éducative des parents en termes de savoir (étude du Coran et de l'arabe), de savoir-être (respect des aînés, humilité, ...) et de savoir-faire (bonne pratique de la religion).30 Par sa nature et sa fonction sociale d'éducation religieuse et morale, l'école coranique est le type de SIE le plus éloigné des normes fixées par l'Education nationale, et le plus difficile à faire évoluer en école formelle. Aujourd'hui l'intégration de ces écoles est donc davantage entendue au sens d'accompagnement du processus d'« intégration » des enfants talibés dans le système éducatif formel, que de transformation de ces structures en écoles intégrées. Cela nécessite l'adhésion des promoteurs et maîtres coraniques, dont beaucoup craignent une perte de reconnaissance de leur fonction sociale ainsi qu'une baisse de leurs moyens

de subsistance liée à la diminution des effectifs de leurs élèves. Il est donc important de les écouter et les aider à définir leur rôle dans un écosystème d'éducation islamique en pleine recomposition. L'intégration des enfants talibés requiert également une remise à niveau des élèves ne possédant pour beaucoup que des connaissances coraniques. Il est ainsi recommandé:

Au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'enseignement Technique (MENET-FP):

- → Engager un dialogue inclusif avec les maîtres et promoteurs coraniques pour communiquer les objectifs du processus d'intégration, prendre en compte leurs préoccupations et identifier conjointement des solutions pour y répondre.
- → En concertation avec les maîtres coraniques, instaurer des moyens alternatifs d'intégration des enfants des écoles coraniques dans le système formel, comme des programmes passerelles, des périodes transitoires d'alphabétisation, et/ou un investissement de leur temps libre dans l'apprentissage coranique (week-end, matinées, soirées, vacances scolaires).
- → Donner accès aux maîtres coraniques et arabisants souhaitant enseigner le programme officiel à des formations techniques et pédagogiques pour permettre la transmission du stock minimum de connaissances aux élèves de leurs écoles.
- → Promouvoir les activités créatrices de revenus (AGR) permettant de garantir aux maîtres coraniques un revenu stable.

A la Plateforme des organisations islamiques d'éducation:

→ Accompagner le dialogue entre le Ministère et les écoles coraniques et promouvoir auprès des maîtres et promoteurs la valeur de la démarche d'intégration et des modèles de transition réussie parmi les écoles coraniques.

5. Amplifier les campagnes de communication et sensibilisation communautaire autour du processus d'intégration pour renforcer la compréhension et déconstruire les perceptions erronées sur la SNIESIE.

Les résultats de l'étude montrent que plus les parents ont une connaissance élevée des structures d'éducation islamiques intégrées, plus ils auront tendance à y scolariser leurs enfants. Aujourd'hui, le processus d'intégration et les ECI font encore l'objet de nombreux aprioris, à sources de résistance pour un nombre important de parents musulmans. Le manque de connaissances sur les acteurs, objectifs et avantages de l'intégration, ou encore le fonctionnement des ECI constituent un frein à leur adhésion. Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de communication autour de l'intégration, il est ainsi recommandé:

Au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'enseignement Technique (MENET-FP) et à la Plateforme des organisations is*lamiques d'éducation :* 

- → Développer en concertation avec des membres des communautés musulmanes une liste de messages clés à communiquer sur la SNIESIE, mettant un accent particulier sur :
  - Les objectifs et les avantages de l'intégration dans l'augmentation des chances de diversification des profils de sortie des enfants (curriculum varié, enseignants multiples diplômés, établissement aux normes, matériel pédagogique adéquat...)
  - Le <u>rôle d'accompagnement technique et fi-</u> nancier de l'Etat dans la gestion administrative et institutionnelle des SIE pour qu'elles se conforment aux normes nationales tout en préservant leur nature religieuse.
  - La complémentarité des curricula religieux et formel, et notamment l'accord trouvé avec la Plateforme sur le quantum horaire,

- Le <u>maintien du caractère religieux et privé</u> des ECI, et notamment le fait que le règlement intérieur soit décidé par la direction de l'établissement (dans le respect des droits de l'enfant) et permette la conservation de l'identité religieuse et de ses codes de conduite dans le milieu scolaire (port du voile, mixité filles-garçons, heures de prières, vacances scolaires, ...).
- → Multiplier les canaux de communication et sensibilisation les plus pertinents pour toucher les membres de la communauté musulmane, en priorité dans les zones à forte concentration communautaire. Diversifier pour cela les supports de communication (radios, brochures, dialogues,
- réseaux sociaux), les relais de communication (leaders religieux et communautaires, présidents d'associations, promoteurs influents...) et les lieux d'engagement où les messages clés peuvent faire l'objet d'un dialogue communautaire (mosquées, marchés, tontines, garages, ...).
- → Promouvoir des **modèles de réussite** <u>d'ECI</u> dont l'intégration a été bien acceptée et d'anciens <u>élèves</u> d'écoles intégrées dont les valeurs sociales et religieuses sont respectées et reconnues de la communauté. Ces modèles pourront mettre en valeur les deux systèmes en communicant leurs avantages respectifs : la réussite socioprofessionnelle et le maintien des valeurs socioculturelles et religieuses.

### **Bibliographie**

Brenner L. [2000], Controlling Knowledge: Religion, Power and Schooling in West African Muslim Society, Bloomington, IN., Indiana University Press.

BINATÉ Issouf, 2016b, « La réforme contemporaine des médersas en Côte d'Ivoire », Autrepart, n°80, p.123-144.

HAMADOU A. [1990], « L'enseignement privé islamique dans le Nord-Cameroun », Islam et Sociétés au Sud du Sahara, n°4, p. 7-39.

HUGON C. [2016], (Re)Penser Dieu à l'école au Sénégal. Les politiques publiques face à l'éducation arabo-islamique, Thèse de doctorat, Université Bordeaux IV.

Hoechner H. [2012], « Islamic education in Nigeria », Oxford Islamic Studies Online: http:// www.oxfordislamicstudies.com/article/opr/t343/e0088 (consulté le 20 juin 2017)

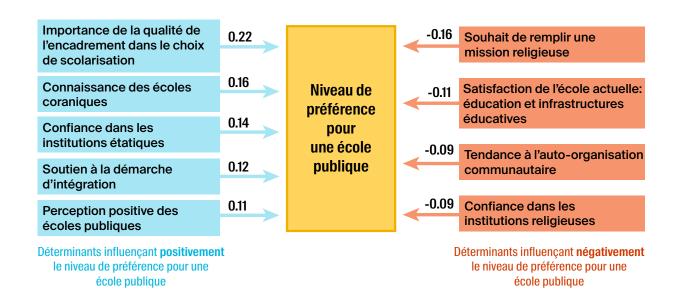
INDIGO COTE D'IVOIRE ET INTERPEACE [2019], « Etude sur les Enfants talibés et les écoles coraniques », mai 2019.

MEUNIER O. [1995], « Enseignement de base, politiques d'éducation et stratégies éducatives en milieu haoussa : le cas de la ville de Maradi (Niger)», in LANGE M.-F., MARTIN J.-Y. (dir.), «Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne», Cahier des sciences humaines, vol. 31, nº 3, p. 617-634.

menet-fp [2018], Extrait: Rapport d'analyse des structures d'éducation islamique en Côte d'Ivoire, 30p.

### **Annexes**

### ANNEXE 1: DETERMINANTS INFLUENCANT LE "NIVEAU DE PREFERENCE POUR UNE **ECOLE PUBLIQUE**"



### ANNEXE 2: COMPOSITION ET GUIDES D'ENTRETIENS POUR LES GROUPES DE **DISCUSSION (PHASE QUALITATIVE)**

C	COMPOSITION DES FOCUS-GROUPS				
	Composition	Description			
1	Pères d'élèves scolarisés dans des SIE et des écoles formelles publiques/privées	Les participants sont des pères dont les enfants sont scolarisés dans des différents types d'écoles, intégrées ou non intégrées, des SIE, confessionnelles privées ou publiques L'objectif est de regrouper des parents issus de tous les horizons et de partager une variété d'expériences de scolarisation.			
2	Pères d'élèves scolarisés dans des écoles coraniques	Les participants sont des pères dont les enfants sont scolarisés dans des écoles coraniques. L'objectif est de réunir des expériences liées à l'éducation dans des écoles coraniques.			
3	Pères d'élèves scolarisés dans des écoles Franco- Arabes ou Medersas (en voie d'intégration si possible)	Les participants sont des pères dont les enfants sont scolarisés dans des écoles Franco-Arabes et/ou Medersas. L'objectif est de réunir des expériences liées à l'éducation dans des écoles Franco-Arabes ou Medersas. Les débats peuvent être orientés sur la question du processus d'intégration des écoles dans lesquelles leurs enfants sont scolarisés. Quels ont été les changements ? Ont-ils été bénéfiques ?			
4	Mères d'élèves scolarisés dans des SIE et des écoles formelles publiques/privées	Les participants sont des mères dont les enfants sont scolarisés dans des différents types d'écoles, intégrées ou non intégrées, des SIE, confessionnelles privées ou publiques L'objectif est de regrouper des parents issus de tous les horizons et de partager une variété d'expériences de scolarisation.			
5	Directeurs, profs, fondateurs d'école (avis en tant que parents d'élèves)	Les participants sont issus de l'environnement éducatif des SIE. L'objectif est ici double : recueillir leur avis en tant que parents d'élèves mais également en tant qu'acteurs des SIE.			
6	Acteurs éducatifs (directeurs d'école, profs) et parents d'élèves scolarisés dans différents types d'écoles	Les participants sont issus de l'environnement éducatif des SIE et autres types d'écoles. Ce Focus-Group doit être consacré à la question de la religiosité. Il s'agit d'identifier un ensemble d'éléments qui permettraient de définir les différentes formes de religiosité (religiosité sociale versus religiosité spirituelle).			

#### **ENTRETIENS INDIVIDUELS**

- ✓ Imam de la grande Mosquée ou son secrétaire ou Naba/Cheikh
- ✓ Présidente de l'association des femmes
- ✓ Président des Jeunes
- ✓ Directeurs d'écoles formelles peu fréquentées
- ✓ Autres...

### **DISCUSSIONS AU SEIN DES FOCUS-GROUPS (1-5)**

#### **Question(s) d'introduction:**

Combien avez-vous d'enfants et dans quel type d'école vont-ils ?

Pourquoi certains vont dans des écoles différentes?

Questions clés	Eléments de relance	Repères
Pourquoi avez-vous choisi	Pourquoi celle-ci et pas une autre ?	
pour votre enfant un certain type d'école ? (à préciser en fonction de la	En quoi l'école choisie vous permettra d'atteindre les projets que vous avez pour votre enfant?	Missions de l'école : devenir un bon musulman, un business man, un bon citoyen
composition du FG)	Quels sont les éléments éducatifs qui vous conviennent	Graphique d'autorité, un seul enseignant, faible effectif, matières enseignées
Quel est votre modèle de	Qu'espérez-vous pour le futur de votre enfant ?	Un travail, une famille, de l'argent
réussite sociale?	Quels sont les éléments qui permettent d'atteindre ces objectifs ?	Lire et écrire, compétences pratiques, histoire de la CI, savoir lire le Coran
Qu'est-ce que vous pensez	Avantages	Manque d'autorité, mixité garçons/ filles, histoire de la CI et non pas histoire de l'Islam
des autres types d'école?	Inconvénients	Manque d'autorité, mixité garçons/ filles, histoire de la CI et non pas histoire de l'Islam
	Qu'est-ce que l'école devrait changer ?	Séparation filles/garçons, plus d'autorité
(Après présentation de la SNIESIE et du processus d'intégration)	Qu'est-ce qui n'est pas négociable ?	Enseignement religieux réduit, tenues, apprentissage histoire, sport, mixité
A quelles conditions seriez-vous prêts à envoyer votre enfant dans	Est-ce que vos attentes ont été comblées ? (Pour ceux déjà dans une école intégrée)	En termes de résultats, d'éducation
une école intégrée ?	Que pensez-vous des éléments de la stratégie ?	Socle commun de connaissances Politique de Scolarisation Obligatoire

DISCUSSIONS AU SEIN DU FOCUS-GROUP 6					
Questions clés	Repères				
Comment vivez-vous votre culture religieuse?	Quels sont les pratiques et éléments à respecter?				
	Qu'est-ce qui ne peut pas être remis en question ?				
	Pourquoi est-ce que l'Islam est important pour vous ?				





#### Indigo Côte d'Ivoire

Cocody 2 Plateaux les Perles Cité les Versants 2, rue du Lac Villa N°283 22 BP 288 Abidjan 22

27 22 42 96 72 indigocdi@gmail.com www.indigo-ci.org



#### Interpeace Bureau d'Abidjan

Cité Les Lauriers 5 - Villa n.43 Carrefour Duncan, Route du Zoo Deux Plateaux, Cocody 06 BP 2100 Abidjan 06, Côte d'Ivoire

(+225) 27 22 42 33 41 www.interpeace.org



### The Centre for Sustainable Peace and Democratic Development (SeeD)

14 rue Michalakopoulou 1075 Nicosie Chypre

+357 97 86 86 73 info@seedsofpeace.eu https://www.seedsofpeace.eu/

